

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

---

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: +251 11 551 7700 Fax: +251 11 5 517 844  
Website: [www.au.int](http://www.au.int)

---

**CONSEIL EXECUTIF**

**Trente-deuxième session ordinaire**

**22 - 26 janvier 2018**

**Addis-Abeba (Ethiopie)**

**EX.CL/1043(XXXII)**

Original : anglais

**RAPPORT DE LA DEUXIEME SESSION ORDINAIRE DU COMITE  
TECHNIQUE SPECIALISE SUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA  
TECHNOLOGIE, 21-23 OCTOBRE 2017, LE CAIRE (ÉGYPTTE)**

**AFRICAN UNION**

**الاتحاد الأفريقي**



**UNION AFRICAINE**

**UNIÃO AFRICANA**

---

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone: +251 11 551 7700 Fax: +251 115 517844  
Website: [www.au.int](http://www.au.int)

---

ST20838 – 38/2/15

**DEUXIÈME SESSION DU COMITÉ TECHNIQUE  
SPÉCIALISÉ SUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE  
ET LA TECHNOLOGIE (CTS-EST)**

**21-23 Octobre 2017**

**Le Caire (Égypte)**

Original :anglais

**RAPPORT DE LA RÉUNION MINISTÉRIELLE**

## INTRODUCTION

La deuxième session ordinaire du Comité technique spécialisé sur l'éducation, la science et la technologie (CTS-EST 2) s'est tenue du 21 au 23 octobre 2017 au Caire (Égypte). La réunion ministérielle qui s'est déroulée le 23 octobre a été précédée par celle des hauts fonctionnaires, les 21 et 22 octobre.

## PARTICIPATION

Ont participé à cette session les représentants des États membres ci-après : Afrique du Sud, Algérie, Bénin, Burundi, Comores, Congo, Cameroun, , Djibouti, , Égypte, Éthiopie, Érythrée, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Libéria, Libye, Madagascar, Malawi, Mauritanie, Maroc, Mozambique, Niger, Nigéria, République arabe sahraouie, République centrafricaine, République démocratique du Congo (RDC), Sénégal, Soudan, Soudan du Sud, Swaziland, Tchad, Togo, Ouganda, Zambie et Zimbabwe.

Les représentants des organismes partenaires ci-après y ont également assisté :

Université AIN Shams (Égypte), Institut central de recherche et de développement des métallurgies (Égypte), Université égypto-japonaise pour les sciences et la technologie, Institut national d'océanographie (Égypte), Institut national de la normalisation (Égypte), Institut national de recherche en astronomie, Université ouverte du Soudan, RASD , Fonds de développement scientifique et technologique (STDF), Université de South Valley, Cité de la recherche scientifique et des applications technologiques (SRTA City), Université de Suez (Égypte), Institut de recherche Theodor Bilharz (Égypte), Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF), Académie africaine des sciences (AAS), Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA), Forum des éducatrices africaines (FAWE), Autorité nationale égyptienne de télédétection et de science spatiale (NARSS), Organisation de campagne et de plaidoyer ONE, Forum régional des universités pour le renforcement des capacités en agriculture (RUFORUM), Save the Children International, UNESCO, UNESCO-ICBA, Université d'Afrique du Sud (UNISA), Programme alimentaire mondial.

Étaient par ailleurs représentées les institutions spécialisées de l'Union africaine ci-après :

Centre international de l'Union africaine pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique (CIEFFA), Institut panafricain de l'éducation pour le développement (IPED), Conseil économique social et culturel de l'Union africaine (ECOSOC), Nouveau partenariat de l'Union africaine pour le développement de l'Afrique (NEPAD), Commission de recherche scientifique et technique de l'Union africaine (STRC), Observatoire africain pour la science, la technologie et l'innovation (AOSTI).

**POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR: SÉANCE D'OUVERTURE**

**Le professeur Hany A. El Shemy**, Doyen de la faculté d'agriculture de l'Université d'Égypte, a souhaité la bienvenue aux participants, demandé aux États membres d'examiner et d'approuver les décisions proposées par les experts et a exprimé des vœux de succès à la réunion.

**S.E Prof. Khaled Abdelghaffar**, Ministre égyptien de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Président du CTS-EST 1, a souhaité la bienvenue aux ministres de l'éducation, de la science, de la technologie et de l'innovation participant au deuxième Comité technique spécialisé sur l'éducation, la science et la technologie. Dans son allocution d'ouverture, il a souligné la synergie entre la Vision 2030 de l'Égypte, l'Agenda 2063, ainsi que les Stratégies STI (Science, Technologie et Innovation) et les stratégies de l'éducation STISA-2024 et la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique de l'Union africaine 2016-2025 (CESA 16-25). Il a réaffirmé l'engagement de l'Égypte à l'égard des différentes initiatives africaines en matière d'enseignement supérieur et a fait le point des divers programmes et activités que l'Égypte mène actuellement dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation.

**S.E. Prof Sarah Anyang Agbor**, Commissaire aux ressources humaines, à la science et la technologie (RHST) a, dans son allocution d'ouverture, transmis les salutations de paix, de solidarité et de bonne volonté du Président de la Commission de l'Union africaine S.E.M. Moussa Faki Mahamat et a souhaité la bienvenue aux délégués à la deuxième session du CTS-EST. Elle a remercié le gouvernement et le peuple de la République arabe d'Égypte d'avoir abrité cette deuxième session dans un délai très court et de l'accueil chaleureux et de l'hospitalité qu'ils ont réservé à toutes les délégations.

La Commissaire a souligné l'importance de la rencontre sur un proverbe africain selon lequel "l'avenir appartient à ceux qui s'y préparent aujourd'hui." Elle a souligné les mesures concrètes prises par la Commission, les États membres, les Communautés économiques régionales, les institutions régionales et les partenaires au développement pour la mise en œuvre des décisions et des instruments stratégiques continentaux sur l'éducation, la science, la technologie et l'innovation. Elle a réaffirmé l'énorme potentiel de la science, de la technologie, de l'innovation et de l'éducation pour la réalisation des aspirations qu'ont exprimé les citoyens africains dans l'Agenda 2063 et des attentes internationales, tout en insistant davantage sur la mise en œuvre des programmes plutôt que sur la rhétorique et la bureaucratie.

**POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR: EXAMEN ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU PROGRAMME DE TRAVAIL**

L'ordre du jour de la deuxième session ordinaire du Comité technique spécialisé sur l'éducation, la science et la technologie (CTS-EST 2) a été adopté tel que présenté.

**POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR: ALLOCUTION SUR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION EN EGYPTE**

**S.E. Prof. Khaled Abdelghaffar**, Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique d'Egypte et Président du CTS-EST2, a présenté les meilleures pratiques égyptiennes en matière de recherche et d'innovation. Il a souligné l'engagement de son pays à mettre en œuvre diverses stratégies continentales grâce à de solides capacités de recherche et de développement. Il a mentionné les contributions des partenariats existants entre les institutions égyptiennes et celles des partenaires et d'autres pays africains dans le développement de solutions pour relever les défis qui affectent le continent. Il a exprimé la volonté de l'Egypte d'accueillir de jeunes chercheurs de toute l'Afrique pour renforcer leurs capacités dans la recherche scientifique, la technologie et l'innovation au service du développement du continent.

**POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR: ÉLECTION DU BUREAU**

Les ministres ont approuvé le bureau élu du CTS-EST 3, qui se compose des États membres ci-après:

Régions	Pays	Position au sein du Bureau
Afrique de l'Ouest	Sénégal	Président
Afrique de l'Est	Soudan	1 <sup>e</sup> Vice-président
Afrique centrale	Burundi	2 <sup>e</sup> Vice-président
Afrique australe	Afrique du Sud	3 <sup>e</sup> Vice-président
Afrique du Nord	Égypte	Rapporteur

**POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR: PRÉSENTATION DU RAPPORT DE PASSATION**

S.E. Prof. Khaled Abdelghaffar, Ministre égyptien de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et Président du CTS-EST1 a présenté le rapport de remise qui fait le point des succès, des progrès et des défis des programmes mis en œuvre au cours de son mandat.

**POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR: ALLOCUTION LIMINAIRE: INTRODUCTION DE L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'AFRIQUE DANS LE PROGRAMME SCOLAIRE**

**Dr. Ali Moussa Iye**, Coordinateur du Projet Histoire générale de l'Afrique de l'UNESCO a fait un exposé sur l'origine et la mise en œuvre du projet, en particulier l'exploitation pédagogique de l'Histoire générale de l'Afrique comme l'ont demandé les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine. Ce projet a été mis en œuvre pour faciliter l'enseignement d'une histoire afro-centrique aux élèves des écoles primaires et secondaires africaines. Il a précisé qu'en étroite collaboration avec l'Union africaine, les contenus pédagogiques communs élaborés s'articulent autour de neuf unités

d'apprentissage. Celles-ci sont définies par les historiens et les pédagogues africains pour saisir les principales conclusions de l'Histoire générale de l'Afrique et sont le résultat d'un travail collectif qui a mobilisé des experts africains. Les unités d'apprentissages qui sont conçues pour les trois groupes d'âge définis (10-12; 13-16; 17-19) offrent une perspective africaine et panafricaine de l'histoire du continent mettant en évidence les réalisations, le patrimoine commun et les valeurs partagées des peuples africains et leur contribution au progrès général de l'humanité. Ils visent à contribuer à la Charte de la renaissance culturelle africaine, à l'Agenda 2063 et à la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique de l'Union Africaine (CESA 16-25).

Rappelant les différentes résolutions et décisions adoptées à plusieurs reprises par le Sommet des chefs d'Etat de l'Union africaine et la COMEDAF pour soutenir le travail entrepris par l'UNESCO sur l'Histoire générale de l'Afrique, Dr Moussa Iye a invité les ministres africains de l'éducation à adopter leurs contenus et à les intégrer dans leurs programmes éducatifs respectifs, conformément aux engagements pris. Il a réitéré l'engagement de l'UNESCO à contribuer à cet effort et à continuer à développer des matériels pour l'enseignement non formel et informel afin d'accompagner ce processus d'intégration.

**POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR:        BREF EXPOSÉ SUR LE GROUPE AFRICAIN  
SUR LES NOUVELLES TECHNOLOGIES**

**Prof. Shireen Assem**, Directrice de l'Institut de recherche en génie génétique agricole, a présenté un rapport d'avancement des travaux du Groupe de haut niveau sur les nouvelles technologies (APET), composé de dix membres nommés par le Président de la Commission de l'UA pour conseiller l'Union, ses différents organes et les États membres sur la manière dont l'Afrique devrait exploiter les nouvelles technologies pour son développement économique.

Le Groupe a proposé dix nouvelles technologies pour leur impact potentiellement fort sur le continent. Trois de ces technologies ont été choisies, à savoir le gène codant pour la lutte contre le paludisme et son éradication, l'utilisation de drones pour transformer l'agriculture africaine et la promotion de micro-réseaux pour étendre l'accès des populations africaines à l'énergie. Ce choix de technologies a fait l'objet d'analyses et de délibérations au cours de la première réunion du Comité. La Directrice de l'Institut de recherche a déclaré que le Groupe avait élaboré un rapport complet contenant des recommandations sur les trois technologies, en tenant compte des critères pertinents, notamment des questions réglementaires et éthiques. Elle a également indiqué que l'analyse des sept autres technologies était en cours.

**POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR:        EXAMEN DES RAPPORTS D'EXPERTS**

Le rapport d'expert pour la session parallèle Science et Technologie a été présenté par le rapporteur, Prof. Hany Al. Shemy d'Egypte, qui a donné un bref aperçu des questions abordées par les experts au cours des deux jours précédents. Parmi ces questions figurent les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la STISA-2024, l'Organisation

panafricaine de la propriété intellectuelle, le Prix d'excellence scientifique Kwame Nkrumah de l'Union africaine et les initiatives d'appui au Programme de Surveillance mondiale de l'environnement et de la sécurité (GMES) en Afrique. Une autre question abordée par les experts est celle de l'Observatoire africain pour la science, la technologie et l'innovation (AOSTI). A ce propos, Prof. Hany Al. Shemy a fait observer qu'il subsistait un écart qu'il faudrait combler entre la demande et l'offre de données scientifiques et technologiques et d'innovation en Afrique.

S'agissant du volet éducation, le rapporteur a indiqué que les questions abordées comprenaient la plate-forme de mise en œuvre de la CESA, le perfectionnement des enseignants, question pour laquelle il a spécialement remercié les membres pour leur contribution. Il a également été question de l'alimentation scolaire, l'usage des TIC à l'éducation, à la paix et l'éducation, à l'Initiative pour les compétences en Afrique et la décennie africaine pour la formation et l'emploi des jeunes dans les domaines techniques, professionnel et entrepreneurial. Le rapporteur a également indiqué que les Systèmes d'information pour la gestion et la planification de l'éducation avaient été abordés dans le détail par l'Institut panafricain de l'éducation pour le développement (IPED).

Le rapporteur a indiqué par ailleurs que les experts avaient abordé les statuts du Centre international de l'Union africaine pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique (CIEFFA), qui seront transmis au CTS sur la justice et les affaires juridiques, ainsi que l'Université panafricaine et l'Université panafricaine virtuelle en ligne qui sont des projets phares de la Commission de l'Union africaine.

Les ministres ont examiné et adopté le rapport d'experts qui comprenait également le rapport des sessions parallèles sur l'éducation et sur la science et la technologie.

## **POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR:        DECISIONS SUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE**

Les ministres ont adopté les décisions suivantes sur l'éducation, la science et la technologie.

### **A.        ÉDUCATION: MISE EN ŒUVRE DE LA CESA-16-25**

#### **PROJET DE STATUTS DU CENTRE INTERNATIONAL DE L'UNION AFRICAINE POUR L'EDUCATION DES FILLES ET DES FEMMES EN AFRIQUE (CIEFFA)**

- 1.        SE FÉLICITER** du travail accompli par le Centre international de l'Union africaine pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique (CIEFFA) ;
- 2.        PRENDRE NOTE et ADOPTER** les Statuts du Centre international de l'Union africaine pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique (CIEFFA);

3. **DEMANDER** aux Etats membres de revoir la structure approuvée du CIEFFA et d'augmenter la dotation en personnel du Centre afin de lui permettre de s'acquitter efficacement son mandat ;

#### **UNIVERSITÉ PANAFRICAINNE**

4. **PRENDRE NOTE** des deux propositions soumises par le Conseil de l'Université panafricaine en vue du renforcement des organes directeurs de cette Université;
5. **RECOMMANDER** le versement d'honoraires aux membres du Conseil de l'Université panafricaine et la fourniture de bureaux, d'équipements, de logistique et de personnel d'appui au Président et au Vice-président du Conseil de l'Université panafricaine ;

#### **UNIVERSITE PANAFRICAINNE VIRTUELLE EN LIGNE**

6. **PRENDRE NOTE** de la proposition visant à rendre opérationnelle l'Université africaine virtuelle en ligne en tant que branche d'apprentissage ouvert, à distance et en ligne de l'Université panafricaine;
7. **APPROUVER** la proposition de rendre opérationnelle l'Université africaine virtuelle en ligne en tant que branche d'apprentissage ouvert, à distance et en ligne de l'Université panafricaine ;

#### **PLATE-FORME DE MISE EN ŒUVRE DE LA CESA**

8. **DEMANDER** aux Etats membres et aux Communautés économiques régionales de vulgariser et d'organiser le lancement local de la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique pour intégrer celle-ci dans le cadre de la réalisation en Afrique de l'Objectif de développement durable 4 (ODD 4) - Éducation 2030 ;
9. **REITERER** l'appel lancé aux États membres pour qu'ils soutiennent les travaux de la Commission ;
10. **ENCOURAGER** les États membres à confier les responsabilités de l'Agence de coordination de la CESA aux commissions nationales de l'UNESCO afin de promouvoir l'alignement des cadres locaux, continentaux et mondiaux ;
11. **DEMANDER** à la Commission de l'UA de participer aux activités des groupes et d'organiser des événements de partage d'expériences à l'intention des États membres pour leur permettre d'apprendre les meilleures pratiques en matière d'alphabétisation, d'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM), d'éducation de la petite enfance, d'alimentation scolaire et autres domaines importants de la CESA ;

12. **DEMANDER EN OUTRE** à la Commission de l'UA de mettre en place des cadres de certification des parcours de l'enseignement allant de l'enseignement de base à l'enseignement supérieur et à l'EFTP pour un développement cohérent de l'éducation ;
13. **DEMANDER** à la Commission de l'UA d'œuvrer en collaboration avec les Etats membres, les CER et les partenaires pour mettre au point des programmes favorisant la culture de la lecture chez les enfants, les jeunes et les adultes ;
14. **DEMANDER PAR AILLEURS** à ce que l'intégration des œuvres des écrivains africains et du contenu local dans les programmes d'éducation soit expressément favorisée ;
15. **FÉLICITER** les organismes partenaires pour leur soutien, leur **DEMANDER** de renforcer ce soutien ainsi que leur collaboration dans le développement de l'éducation, et **RÉITERER** la nécessité pour les Partenaires d'aligner les activités éducatives en Afrique sur la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique ;
16. **ENCOURAGER** les Etats membres à soutenir les travaux de la CUA dans le renforcement des capacités en matière de systèmes d'information pour la gestion de l'éducation (EMIS) afin que l'Afrique prenne en charge ses données sur l'éducation.

## **PERFECTIONNEMENT DES ENSEIGNANTS**

17. **FÉLICITER** la Commission pour avoir parachevé l'étude sur la formation et les conditions de travail et de vie des enseignants dans les États membres;
18. **DEMANDER** aux États membres qui ne l'ont pas encore fait de fournir des réponses aux questionnaires de l'étude sur les enseignants avant la fin de 2017, ce qui permettra d'avoir un portrait global sur la situation des enseignants;
19. **ENCOURAGER EN OUTRE** les États membres, les CER et les organismes partenaires concernés à collaborer et à mettre en œuvre les recommandations de l'Étude sur les enseignants;
20. **CONVENIR** de renforcer la Conférence sur la formation et le perfectionnement des enseignants (PACTED) pour soutenir le travail du Groupe sur la formation des enseignants dans le cadre de la CESA;

21. **APPELLER** à la création d'un Prix africain des enseignants et **DEMANDER** à la Commission de l'UA de travailler avec les partenaires et les experts des États membres pour mettre au point les termes de référence et le mécanisme d'attribution du Prix, y compris ses incidences financières, et de les présenter pour approbation à la réunion du CTS-EST avant avril 2018, afin qu'ils puissent être soumis au Sommet de juillet 2018;
22. **DEMANDER** à la Commission de l'UA, en partenariat avec l'UNESCO, d'accélérer la finalisation du Protocole sur la mobilité des enseignants en Afrique en vue de sa présentation au Sommet de l'UA de juillet 2018;
23. **DEMANDER EN OUTRE** à la Commission de l'UA de diriger la création d'un corps d'enseignants panafricain avec les États membres, les CER et les partenaires, et d'en présenter le plan d'activités à une réunion de la PACTED qui sera prévue en avril 2018 ;

### ALIMENTATION SCOLAIRE

24. **APPROUVER** le rapport et les recommandations de l'étude sur l'alimentation scolaire;
25. **DEMANDER** l'allocation de ressources budgétaires pour une unité de gestion interministérielle de programmes d'alimentation scolaire fondés sur les produits locaux pour renforcer l'application des conclusions de l'étude et de la Décision *Assembly/AU/Dec.589(XXVI)* ;
26. **ENCOURAGER** les États membres à élaborer des plans de mise en œuvre fondés sur les conclusions de l'étude, notamment en renforçant l'utilisation de ressources locales pour l'alimentation scolaire;
27. **ENCOURAGER** les États membres à considérer le financement de programmes d'alimentation scolaire fondés sur les produits locaux non pas comme une simple charge mais comme un investissement à long terme en faveur des enfants et les jeunes et à identifier des moyens de financement local novateurs et plus efficaces ;
28. **INVITER** d'autres organismes partenaires à soutenir la vulgarisation des programmes d'alimentation scolaire dans le cadre de la CESA, également en tant que contribution au programme « zéro faim »; l'échange des bonnes pratiques; la formation et le renforcement des capacités des États membres et des parties prenantes non étatiques; et les activités de suivi et d'évaluation.

## Les TIC DANS L'EDUCATION

29. **SE FÉLICITER** du travail du GESCI (programme d'utilisation des TIC dans l'enseignement) dans la coordination et le lancement d'activités dans le cadre du Groupe des TIC dans l'éducation;
30. **DEMANDER** à ce que des engagements soient pris en faveur du partage d'expériences et des meilleures pratiques;
31. **APPELER EN OUTRE** à la mobilisation des ressources pour permettre à la Commission de renforcer les initiatives en faveur de la numérisation dans le domaine de l'éducation ;

## PAIX ET EDUCATION

32. **DEMANDER** à tous les États membres d'approuver la Déclaration sur la sécurité dans les écoles et d'appliquer ses directives, et les **PRIER INSTAMMENT** de mettre en œuvre les autres instruments connexes qu'ils ont déjà ratifiés et d'en faire rapport.

## EDUCATION SUPÉRIEURE

33. **EXHORTER** les États membres à garantir un financement durable pour assurer la mise en œuvre réussie des initiatives d'enseignement supérieur de l'Union africaine, y compris le programme de bourses d'études Mwalimu Nyerere de l'UA;
34. **ENCOURAGER** les établissements d'enseignement supérieur de leurs pays respectifs à utiliser le Mécanisme africain d'évaluation de la qualité (AQRM) en tant qu'outil d'amélioration de la qualité grâce à l'auto-évaluation et à la validation externe;
35. **VEILLER** à l'approbation politique et à l'application efficace du Cadre panafricain d'assurance qualité et d'accréditation (PAQAF);
36. **DEMANDER** à la Commission d'élaborer un cadre juridique et un dispositif organisationnel pour la création d'une Agence panafricaine d'assurance qualité et d'accréditation;
37. **LANCER** une campagne en faveur de la ratification et de la mise en œuvre de la Convention d'Addis-Abeba dans les États membres en y associant les structures et autorités nationales compétentes;
38. **EXHORTER** les États membres à ratifier la Convention d'Addis-Abeba avant la fin de 2018.

## HISTOIRE DE L'AFRIQUE

39. **ADOPTER** des contenus pédagogiques communs élaborés sur la base de l'Histoire générale de l'Afrique et les intégrer dans les programmes scolaires nationaux.

## PRESENTATION DU CENTRE INTERNATIONAL DE L'UNION AFRICAINE POUR L'EDUCATION DES FILLES ET DES FEMMES EN AFRIQUE (CIEFFA)

40. **APPROUVER** les conclusions et recommandations des diverses activités organisées par le CIEFFA et contenues dans son rapport d'activités 2017, telles que le Dialogue de haut niveau sur l'égalité entre les hommes et les femmes et l'éducation et le Dialogue avec les chefs religieux et traditionnels.
41. **RECOMMANDER FORTEMENT** l'institutionnalisation du Dialogue de haut niveau sur l'égalité entre les hommes et les femmes et l'éducation, dont l'objectif sera de contribuer à la mise en œuvre des politiques actuelles, telles que la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique (CESA) et l'Agenda 2063, et autres cadres relatifs à l'éducation des filles et des femmes, conformément au thème de l'année de l'UA et faire en sorte que ce dialogue soit organisé par le CIEFFA et ses partenaires chaque année en marge du Sommet de janvier de l'UA;
42. **DEMANDE** au CIEFFA et à ses partenaires de travailler sur la faisabilité de la nomination d'un rapporteur spécial de l'UA sur l'éducation des filles en Afrique, qui se fera le champion du programme de l'UA sur l'éducation des filles. Le rapporteur désigné, avec l'appui du CIEFFA, présentera chaque année un rapport lors du Dialogue de haut niveau de l'UA sur l'égalité entre les hommes et les femmes et l'éducation.

## INITIATIVE POUR LA PROMOTION DES COMPÉTENCES EN AFRIQUE (*SKILLS INITIATIVE FOR AFRICA*) ET DE LA DECENNIE AFRICAINE POUR LA FORMATION ET L'EMPLOI DES JEUNES DANS LES DOMAINES TECHNIQUE, PROFESSIONNEL ET ENTREPRENEURIAL.

43. **PRENDRE NOTE** de l'Initiative pour la promotion des compétences en Afrique en tant que programme continental visant à améliorer les perspectives des jeunes en Afrique grâce à des possibilités accrues d'emploi et de revenu;
44. **APPUYER** l'Initiative pour la promotion des compétences en Afrique et la création de World Skills Africa (Olympiades des Métiers permettant à de jeunes professionnels de se mesurer lors d'une compétition.) en tant que programmes visant à remédier aux pénuries et aux inadéquations de qualifications, et à améliorer les perspectives d'emploi des jeunes en Afrique;

- 45. INVITER** les États membres, les CER, le secteur privé et les partenaires concernés à:
- a. travailler ensemble pour renforcer l'initiative, notamment en mobilisant des ressources ;
  - b. réaliser des inventaires nationaux tenant compte des écosystèmes de compétences et du partage de pratiques prometteuses sur le développement des compétences et de l'emploi des jeunes.
- 46. PRIENT INSTAMMENT** les États membres de contribuer au Plan d'action continental pour la mise en œuvre de la Décennie africaine pour la formation et l'emploi des jeunes dans les domaines technique, professionnel et entrepreneurial et d'élaborer des plans nationaux de mise en œuvre conformes à la décision en la matière ;
- 47. DEMANDENT** aux États membres, aux CER, au secteur privé et aux partenaires concernés de s'engager à mettre en œuvre ladite décision.
- 48. FELICITE EN OUTRE** la Commission de l'UA d'avoir initié le partenariat avec *World Skills International (WSI)* ET **DEMANDE** à la Commission de soumettre le document de politique et de stratégie d'institutionnalisation de World Skills Africa pour examen par la Conférence de l'UA lors du Sommet de juillet 2018.

**SYSTEMES D'INFORMATION POUR LA GESTION ET LA PLANIFICATION DE L'EDUCATION PAR L'INSTITUT PANAFRICAIN DE L'EDUCATION POUR LE DEVELOPPEMENT (IPED)**

- 49. DEMANDER** à la Commission de l'Union africaine, au gouvernement de la République Démocratique du Congo et aux onze (11) Etats membres de l'ex-Bureau africain pour les sciences de l'éducation (BASE) de régler la dette due aux retraités de ce Bureau, afin de faciliter la revitalisation de l'IPED;
- 50. DEMANDER EN OUTRE** à la Commission de l'Union africaine et au gouvernement de la République démocratique du Congo de prolonger les baux immobiliers à l'IPED;
- 51. PRIER** le gouvernement de la République démocratique du Congo de rénover les bureaux de l'IPED;
- 52. INVITER** la Commission de l'Union africaine à rendre rapidement opérationnels l'IPED et ses effectifs et moyens.

**CONFÉRENCE PANAFRICAINNE SUR LA FORMATION ET LE PERFECTIONNEMENT DES ENSEIGNANTS (PACTED)**

53. **SE FELICITER** des progrès réalisés par les Etats membres dans la formation des enseignants et **CONVENIR** de renforcer la PACTED pour soutenir le travail du Groupe sur la formation des Enseignants dans le cadre de la CESA;
54. **APPELER** à la création d'un Prix des enseignants de l'UA et **DEMANDER** à la Commission de travailler en collaboration avec les Etats membres et les partenaires pour en élaborer le mécanisme de mise en œuvre ;
55. **DEMANDER** à la Commission de l'UA de diriger la création d'un corps enseignant panafricain avec les États membres, les CER et les partenaires, et d'en présenter le plan d'activités à une réunion de la PACTED qui se tiendra en avril 2018 ;
56. **DEMANDER EN OUTRE** aux États membres de renforcer les programmes préparatoires des enseignants afin de garantir un enseignement de qualité et promouvoir une mobilité efficace des enseignants.

**B. SCIENCE ET TECHNOLOGIE: RAPPORT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STISA-2024**

57. **DEMANDER** à la Commission d'élaborer un modèle de rapport de mise en œuvre de la Stratégie pour la science, la technologie et l'innovation en Afrique - STISA-2024, pour permettre aux États membres de rendre compte de leurs initiatives au CTS-EST;

**ORGANISATION PANAFRICAINNE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (PAIPO)**

58. **SOULIGNER** la nécessité de ratifier les Statuts de la PAIPO ; et
59. **INVITER** les Etats membres à ratifier les Statuts;
60. **EXHORTER** la Commission de l'UA et la République de Tunisie, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et les Organisations régionales de la propriété intellectuelle, notamment l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle, l'Organisation régionale de la propriété intellectuelle et les institutions nationales de la propriété intellectuelle d'accélérer la mise en œuvre de la présente décision

**CONSEIL AFRICAIN POUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET L'INNOVATION**

61. **DEMANDER INSTAMMENT** à la Commission de créer des synergies avec les programmes et plates-formes existants et à collaborer avec d'autres institutions telles que l'Académie africaine des sciences (AAS) dans la mise en œuvre de la plate-forme du Conseil africain de la recherche scientifique et de l'innovation (CARSI) ;
62. **DEMANDER** à la Commission de l'Union africaine d'organiser une réunion du Congrès en 2018 et ;
63. **INVITER** les partenaires, les États membres et les CER à soutenir le lancement du CARSI ;

**PROGRAMME DE BOURSES DE RECHERCHE DE L'UNION AFRICAINE**

64. **FELICITER** l'UE pour son soutien technique et financier à la Commission de l'UA, notamment au renforcement de ses capacités dans le cadre de la mise en place et de la gestion d'un programme continental pour le financement de la recherche et de l'innovation ;
65. **EXHORTER** les Universités et institutions de recherche des États membres à participer activement au programme, en particulier aux propositions de candidature ;
66. **DEMANDER** aux États membres, aux CER, au secteur privé et aux partenaires au développement de collaborer avec la Commission, dans le but de renforcer ce programme comme un instrument panafricain de financement durable de la recherche et du développement et de l'innovation sur le continent.
67. **DEMANDER EN OUTRE** aux États membres d'utiliser des ressources internes en complément du financement des programmes de recherche et développement sur le continent. Cela est d'autant plus vrai en ce qui concerne les réformes en cours à l'UA visant à encourager l'autonomie, en ce qui a trait en particulier au financement des programmes.

**PRIX D'EXCELLENCE SCIENTIFIQUE KWAME NKURMAH DE L'UNION AFRICAINE**

68. **PRENDRE NOTE** du lancement de l'édition 2017 du Prix d'excellence scientifique Kwame Nkrumah ;
69. **DEMANDER** aux États membres et aux CER de diffuser largement les propositions de candidatures pour l'octroi du prix ;

70. **EXHORTER** les États membres, les CER et les partenaires à renforcer les synergies de concert avec des programmes de récompense aux niveaux régional et continental, dans le but d'assurer l'efficacité et la viabilité, et
71. **EXHORTER** les États membres à s'approprier et à soutenir le Prix d'excellence scientifique Kwame Nkrumah.

#### **AGENCE SPATIALE AFRICAINE**

72. **PRENDRE NOTE** des mesures prises par la Commission dans la mise en œuvre de la Décision Assembly/AU/Dec.589 (XXVI) de janvier 2016, qui a adopté la Politique et la Stratégie spatiale africaine tant que première série d'instruments visant à formaliser un Programme spatial africain;
73. **SOULIGNER** la nécessité de renforcer d'urgence les capacités de l'Afrique à tirer pleinement parti des sciences, des technologies et des innovations spatiales, dans le cadre de l'Agenda 2063, qui identifie le programme spatial africain comme un programme phare axé sur le renforcement des capacités dans le domaine spatial, notamment les domaines ci-après : (i) Observation de la terre, (ii) Communication par satellite (iii) Système de navigation et de localisation, et (iv) Science et explorations spatiales
74. **APPROUVER** les Statuts de l'Agence spatiale africaine en tant qu'institution panafricaine chargée de mettre en œuvre, en collaboration avec les États membres et les Communautés économiques régionales, un programme spatial africain bien coordonné et intégré qui réponde aux besoins sociaux, économiques, politiques et environnementaux du continent, tout en étant globalement compétitif;
75. **DEMANDER** à la Commission de soumettre les Statuts de l'Agence spatiale africaine et ses implications juridiques et structurelles à l'examen des organes politiques concernés de l'UA conformément à la décision Assembly / AU / Dec.589 (XXVI) de janvier 2016;
76. **INVITER** les États membres, les Communautés économiques régionales et les partenaires de développement de participer activement à la mise en œuvre de cette décision.

#### **PROGRAMME DE SURVEILLANCE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SÉCURITÉ (GMES ET L'AFRIQUE)**

77. **SE FÉLICITER** du Programme d'appui au GMES & l'Afrique, qui repose sur les initiatives existantes visant à soutenir le Système Africain d'Observation de la Terre pour les mesures d'atténuation et d'adaptation au effets du changement climatique, la réduction des risques de catastrophe, le

développement durable post-2015, notamment la gestion de l'environnement, l'économie bleue et les ressources naturelles ;

78. **SALUER** La signature de l'accord de financement du programme d'appui au Programme de surveillance mondiale de l'environnement et de la sécurité (GMES et l'Afrique) entre la Commission de l'UA et la Commission européenne en décembre 2016 et les progrès accomplis dans sa mise en œuvre, en particulier la sélection réussie des centres régionaux de mise en œuvre suite à un appel ouvert à propositions;
79. **INVITER** les États membres à favoriser l'appropriation du programme afin d'assurer sa pérennité en alignant les activités y afférentes sur les priorités stratégiques et économiques nationales et régionales et en assurant le cofinancement, des ressources humaines et un appui adéquats au programme.

#### **DIALOGUE POLITIQUE DE HAUT NIVEAU ENTRE L'UA ET L'UE**

80. **SE FELICITER** des progrès accomplis, par le biais du Dialogue de haut niveau sur la science, la technologie et l'innovation, dans le renforcement de la coopération entre l'UA et l'UE dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation, et dans le cadre de discussions conjointes sur les défis mondiaux en matière de recherche et d'innovation grâce à des partenariats que les deux parties se sont appropriés mutuellement;
81. **SE FÉLICITER** de la feuille de route du Partenariat UE-Afrique pour la recherche et l'innovation, financé conjointement, avec un accent particulier sur les changements climatiques et l'énergie durable;
82. **DEMANDER** aux États membres, aux CER et au secteur privé de s'approprier le processus et de soutenir la mise en œuvre des partenariats pour la recherche et l'innovation relativement aux thèmes identifiés.

#### **RAPPORT DU GROUPE DE HAUT NIVEAU DE L'UNION AFRICAINE SUR LES NOUVELLES TECHNOLOGIES**

83. **PRENDRE NOTE** des mesures louables prises par le Président de la Commission de l'UA, grâce auxquelles des progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre de la décision de la Conférence (Assemblée / AU / Dec.618 (XXVII) paragraphe 19), par la nomination du Groupe de haut niveau de l'Union africaine sur les nouvelles technologies (APET) ;
84. **PRENDRE NOTE ÉGALEMENT** des progrès réalisés par l'APET depuis sa création et des trois premières technologies qu'il a analysées et dont il a élaboré des recommandations qui ont été proposées pour examen à l'UA et aux États membres. Ces trois technologies sont le gène codant pour la lutte

contre le paludisme et son éradication, l'utilisation de drones pour transformer l'agriculture africaine et les micro-réseaux pour alimenter les communautés en énergie et permettre la transformation de l'Afrique ;

85. **DEMANDER** à tous les États membres de contribuer activement aux travaux de l'APET s'ils en sont invités;
86. **DEMANDER** aux États membres, aux CER et aux partenaires de se familiariser avec le travail qu'effectue l'APET.

#### **RÉSEAU DES SCIENCES DE L'UNION AFRICAINE**

87. **PRENDRE NOTE** des progrès accomplis depuis la création du programme ;
88. **INVITER** la Commission de l'UA et les partenaires à utiliser les ressources humaines et financières pour rendre le réseau pleinement fonctionnel ;
89. **INVITER EN OUTRE** les réseaux régionaux de recherche et d'éducation à faire usage de leurs données et à soutenir le réseau.

#### **RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE RECHERCHE EN SANTÉ EN AFRIQUE**

90. **PRENDRE NOTE** des progrès réalisés dans le cadre du Protocole d'accord entre la Commission de l'UA et le gouvernement de l'Inde.
91. **SE FÉLICITER** des efforts déployés par le Gouvernement indien pour accueillir les première et deuxième réunions sur le partenariat ;
92. **SE FÉLICITER ÉGALEMENT** des efforts déployés par l'UNESCO et Merck International pour soutenir le renforcement des capacités des scientifiques dans le domaine des sciences de la santé.

#### **SUIVI ET ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STISA-2024**

93. **PRENDRE NOTE** et **SE FÉLICITER** des progrès réalisés dans l'élaboration d'un modèle de suivi et d'évaluation de la STISA-2024 ;
94. **FÉLICITER** l'AOSTI et le Groupe de travail sur le suivi et l'évaluation de la STISA d'avoir initié l'élaboration du cadre de suivi et d'évaluation de la STISA ;
95. **FÉLICITER EN OUTRE** la CEDEAO d'avoir fourni des fonds à l'Observatoire africain pour la science, la technologie et l'innovation (AOSTI) pour entreprendre une étude bibliométrique des États membres de la CEDEAO qui constitue un élément constitutif du Cadre de suivi et d'évaluation de la STISA ;

96. **EXHORTER** la Commission à utiliser les ressources pour mettre en œuvre le modèle de suivi et d'évaluation de la STISA ;
97. **INVITER** les États membres, les CER et les partenaires concernés à soutenir l'élaboration et la mise en œuvre du cadre de suivi et d'évaluation de la STISA.

#### **PRÉPARATION DES PERSPECTIVES DE L'INNOVATION EN AFRIQUE**

98. **DEMANDER** aux États membres qui soutiennent activement le programme ASTII de poursuivre le bon travail qu'ils accomplissent ;
99. **PRIER INSTAMMENT** les États membres de soutenir activement (c'est-à-dire par des moyens financiers, humains et sociaux) et de s'approprier l'Initiative du Conseil des subventions aux sciences ;
100. **PRENDRE NOTE** des progrès réalisés dans la préparation de la troisième (3<sup>e</sup>) édition des Perspectives de l'innovation en Afrique et des possibilités de faire progresser l'utilisation des indicateurs de STI présentés par l'Initiative Conseil des subventions aux sciences ;

#### **MISE A JOUR SUR LA PRÉPARATION DE RECHERCHES POUR LA STRATÉGIE DE SANTÉ DE L'UA**

101. **PRENDRE NOTE** de la mise à jour sur le processus de consultation et des derniers jalons vers la finalisation et l'intégration des recherches en matière de santé et d'innovation dans la stratégie de santé pour l'Afrique (2016-2030).

#### **ACADEMIE AFRICAINE DES SCIENCES (AAS)**

102. **FELICITER** l'AAS pour le soutien qu'elle apporte à la Commission ;
103. **INVITER** les États membres à soutenir l'initiative du Synchrotron panafricain.

#### **FORUM POUR LA RECHERCHE AGRICOLE EN AFRIQUE (FARA)**

104. **SE RÉJOUIR** de l'engagement pris par les pays de niveau 1 de lancer la mise en œuvre de l'Agenda scientifique pour l'agriculture en Afrique (S3A) comme principal moyen d'exploiter les STI pour renforcer l'action de ces pays visant à éradiquer la faim d'ici 2030 ;
105. **CONSTATER** que les interventions actuelles sont en-deçà du niveau requis pour mettre les États membres sur la bonne voie afin d'éliminer la faim d'ici à 2030 ;

- 106. APPELER** les États membres et les CER à mettre en œuvre l'Agenda scientifique pour l'agriculture en Afrique, et en particulier à:
- a. renforcer la coordination de la planification et de la mise en œuvre des politiques et programmes STI pour l'agriculture aux niveaux national et régional, ce qui nécessitera la création de bases de connaissances pertinentes ;
  - b. accroître et améliorer les investissements internes pour intégrer l'agenda scientifique pour l'agriculture dans les plans et programmes nationaux ;
  - c. développer des capacités essentielles (humaines, infrastructurelles et systémiques) pour les Biosciences et la Biotechnologie en particulier ;
  - d. définir des indicateurs et des objectifs de performance en matière de STI pour l'agriculture, et mettre en place un mécanisme de suivi et de compte rendu des progrès accomplis vers l'atteinte de ces objectifs.

#### **FORUM DES UNIVERSITÉS RÉGIONALES POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AGRICULTURE (FORUM-UR)**

- 107. SOULIGNER ET AFFIRMER** le soutien à l'initiative de la Banque mondiale et du FORUM-UR pour la mise en œuvre de projets pilotes dans six pays destinés à renforcer l'enseignement supérieur agricole en Afrique dans le cadre de l'Agenda 2063 ;
- 108. DEMANDER** à la Commission de l'UA, par le biais de l'Université panafricaine d'accueillir la sixième conférence biennale à Nairobi en 2018.

#### **POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR: DATE ET LIEU DE LA TROISIÈME SESSION DU CTS-EST**

Après délibération, le ministre de l'Éducation de la République du Soudan a offert d'accueillir la troisième session ordinaire du Comité technique spécialisé sur l'éducation, la science et la technologie (CTS-EST 3) à Khartoum (Soudan).

#### **POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR: QUESTIONS DIVERSES**

Le Zimbabwe a recommandé aux cinq (5) membres du Bureau du CTS de se consulter et d'entreprendre dans leurs régions respectives une cartographie sur l'histoire de l'Afrique afin de produire des données qui seront présentées au cours de la prochaine session du CTS.

Il a été suggéré que cette recommandation soit prise en compte dans les autres décisions adoptées par le CTS.

**POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR: EXAMEN ET ADOPTION DU RAPPORT DES MINISTRES**

Les ministres ont examiné et adopté le rapport issu des discussions du CTS-EST 2

**POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR: SÉANCE DE CLÔTURE**

Dans son allocution de clôture, S. E. prof. Anyang Agbor, Commissaire aux ressources humaines, à la science et à la technologie a déclaré que le développement scientifique n'était plus un luxe mais une nécessité. Elle a remercié le Bureau sortant et a souhaité la bienvenue au nouveau bureau qu'elle a appelé à poursuivre le passionnant travail de son prédécesseur. Elle a ainsi demandé aux membres élus du Bureau de s'appuyer sur les progrès réalisés par le précédent Bureau. Elle s'est exprimé en faveur d'une volonté commune d'obtenir des résultats concrets qui amélioreraient la vie des citoyens, en particulier des enfants et des jeunes, au cours des deux prochaines années, grâce à l'éducation, la recherche et l'innovation; Elle a appelé à une intensification des efforts et des investissements dans la promotion de la sensibilisation aux domaines d'alphabetisation, d'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM), notamment des jeunes enfants, qui sont les éventuels acteurs et bénéficiaires de tout ce que le CTS-EST est capable de réaliser dans le contexte de la Vision africaine. Elle a enfin exhorté les États membres à s'approprier les programmes continentaux pour s'assurer qu'ils sont dirigés par les Africains.

S.E. Prof. Khaled Abdelghaffar, ministre égyptien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a remercié l'ensemble des États membres et les participants pour les délibérations fructueuses auxquelles ils se sont consacrés tout au long des trois journées du CTS-EST 2. Il a également félicité le Soudan qui a offert d'accueillir le CTS-EST 3 en 2019.

S.E.M. Tigani Mustafa M. Salih, ministre soudanais de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a félicité le Bureau sortant du CTS-EST pour avoir mené à bien son mandat et a remercié l'Égypte d'avoir accueilli le CTS-EST 2.

**POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR: CONCLUSION**

Les ministres ont salué le travail accompli au cours du mandat du deuxième Comité technique spécialisé sur l'éducation, la science et la technologie.

**EX.CL/1043(XXXII)**  
**Annexe 1**

**RAPPORT**  
**SESSION PARALLÈLE SUR L'ÉDUCATION**

## I. INTRODUCTION

Lors de la deuxième réunion du Comité technique spécialisé sur l'éducation, la science et la technologie (CTS-EST), les experts de l'éducation ont tenu une session parallèle le 21 octobre 2017 pour discuter des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie continentale d'éducation pour l'Afrique (CESA) et d'autres politiques et cadres relatifs à l'éducation en Afrique.

## II. PARTICIPATION

- a) Les hauts fonctionnaires des États membres suivants ont participé à la session parallèle sur l'éducation : Congo, Djibouti, Éthiopie, Érythrée, Gabon, Guinée, Égypte, Libye, Mauritanie, Nigéria, Afrique du Sud, Soudan, Niger, Éthiopie, République démocratique du Congo et Swaziland.
- b) Les partenaires de développement et institutions internationales ci-après y ont également participé : l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA), Save the Children International, le Programme alimentaire mondial (PAM), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA), le Forum des éducatrices africaines (FAWE), ONE Campaign, l'Initiative mondiale pour les cybers écoles et les communautés (GeSCI).

Le président de cette session parallèle, le Prof. Essam Khamis Ibrahim, vice-ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique d'Égypte, a donné la parole aux conférenciers et a ouvert la discussion pour des questions, des discussions et des recommandations.

### **PREMIER POINT DE L'ORDRE DU JOUR : PLATE-FORME DE MISE EN ŒUVRE DE LA CESA**

Le Dr Beatrice Njenga, chef de la Division de l'éducation a présenté un aperçu de la mise en œuvre de la CESA, en mettant l'accent sur la Plate-forme de mise en œuvre. Elle a souligné que la Stratégie continentale d'éducation pour l'Afrique (CESA 16-25) a été adoptée par le Sommet de l'UA en janvier 2016 pour assurer que l'éducation contribue de manière adéquate à la Vision africaine de l'Agenda 2063 centrée sur les personnes. La CESA englobe les priorités africaines qui ont été incorporées dans le programme mondial de l'éducation à l'horizon 2030, et est donc la réponse africaine à l'ODD N°4.

Il s'agit d'une stratégie de réorientation des systèmes d'éducation et de formation en Afrique pour répondre aux connaissances, aptitudes et compétences, à l'innovation et la créativité nécessaires pour nourrir les valeurs fondamentales africaines et promouvoir le développement durable aux niveaux national, régional et continental en vue de réaliser

les objectifs de l'Agenda 2063 pour l'Afrique que nous voulons. La CESA a douze objectifs stratégiques proposés comme résultats de haut niveau à atteindre dans sa mise en œuvre entre 2016-2025.

Le Sommet de l'Union africaine a pris une décision établissant un mécanisme de dix chefs d'État pour l'éducation, la science et la technologie. Ce plus haut niveau de plaidoyer vise à assurer la visibilité de l'éducation et l'amélioration du flux de ressources aux niveaux local et international.

Des groupes thématiques de partenaires, d'experts et d'États membres ont été créés autour des objectifs stratégiques et des questions clés de la CESA, notamment le développement des enseignants, l'éducation des femmes et des filles, la planification de l'éducation, la paix et éducation, l'alimentation scolaire, l'enseignement supérieur, les STEM, les TIC dans l'éducation, l'EFTP, les compétences de vie et le counseling, le développement et l'éducation de la petite enfance. Des travaux sont en cours pour incorporer la démocratie et la bonne gouvernance dans les programmes scolaires. Chaque groupe a une équipe de coordination de partenaires qui sera responsable du suivi et de l'élaboration des rapports. Le Dr Beatrice Njenga a salué le travail de partenaires tels que l'UNESCO, le PAM, l'ADEA, One Campaign, le FAWE, Save the Children, le GESCI, le Groupe de travail international des enseignants, l'UNICEF, entre autres, pour leurs efforts de mise en œuvre de la CESA.

Dans les discussions qui ont suivi, les membres ont salué le travail qui avait été fait, en particulier dans la formation des groupes thématiques. Ils ont exhorté la Commission de l'Union africaine à veiller à ce que les États membres soient correctement informés et impliqués dans le travail de groupe.

#### **Les experts recommandent aux ministres de :**

**DEMANDER** aux États membres et aux Communautés économiques régionales de vulgariser et d'organiser le lancement local de la Stratégie continentale d'éducation pour l'Afrique comme moyen d'intégrer dans les lois nationales des pays africains l'ODD 4 et la Vision de l'éducation en 2030 ;

**RÉITÉRER** l'appel lancé aux États membres pour qu'ils soutiennent les travaux de la Commission ;

**ENCOURAGER** les États membres à confier la responsabilité de l'Agence de liaison de la CESA auprès des Commissions nationales de l'UNESCO afin de promouvoir l'alignement des cadres locaux, continentaux et mondiaux ;

**DEMANDER** aux États membres et aux partenaires de participer aux activités du groupe et d'organiser des événements de partage d'expériences pour que les États membres apprennent des meilleures pratiques en matière d'alphabétisation, d'éducation STEM,

d'éducation de la petite enfance, d'alimentation scolaire et autres domaines importants de la CESA ;

**DEMANDER EN OUTRE** à la Commission de l'UA d'assurer le développement et l'alignement des cadres de qualification de l'éducation de base à l'enseignement supérieur et à l'EFTP, pour un développement de l'éducation cohérent ;

**DEMANDER** à la Commission de l'UA de travailler avec les États membres, les CER et les partenaires pour élaborer des programmes de promotion d'une culture de la lecture chez les enfants, les jeunes et les adultes ;

**INVITER EN OUTRE** à la promotion délibérée des écrivains africains et du contenu africain dans les programmes d'éducation ;

**DEMANDER** à la Commission de l'UA de travailler avec le gouvernement hôte de l'Observatoire de l'éducation pour élaborer une proposition de compensation de l'ancienne dette et présenter pour approbation au Bureau du CTS-EST d'ici avril 2018, pour soumission pour approbation au Sommet de l'UA de juillet 2018 ;

**ENCOURAGER** les États membres à soutenir le travail de la Commission de l'UA en renforçant les capacités du SIGE pour permettre à l'Afrique de prendre en charge ses données sur l'éducation.

## **POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : DÉVELOPPEMENT DES ENSEIGNANTS**

M. Juvane Virgilio, expert de l'UNESCO, a souligné que l'enseignant est essentiel pour atteindre les objectifs de l'alphabétisation et de la révolution des compétences et de l'éducation préconisés dans l'Agenda 2063, et qu'il est essentiel pour exploiter le potentiel de prospérité de l'Afrique.

Il a présenté un sommaire de l'étude de l'UA sur les conditions de formation, de travail et de vie des enseignants dans les États membres, qui a été demandé par le Sommet de l'UA, afin de fournir une base d'informations pour développer les interventions et suivre les progrès. Les recommandations de l'étude sont déjà mises en œuvre par certaines agences partenaires et incluent la nécessité d'élaborer des stratégies innovantes pour la motivation des enseignants, le développement de cadres de qualification des enseignants, l'amélioration de la formation initiale et continue, la mise en place de guides professionnels et de manuels, etc. Le groupe de travail sur le développement des enseignants est coordonné par l'UNESCO-IIRCA et l'Internationale de l'éducation, et travaillera à renforcer le travail du PACTED.

Au cours des discussions qui ont suivi, les membres se sont déclarés préoccupés par les pénuries d'enseignants en Afrique et ont souligné la nécessité de renforcer les capacités des enseignants et de renforcer la coopération avec les syndicats d'enseignants en vue de garantir également une éducation de qualité et la productivité.

**Les experts recommandent aux ministres de :**

**FÉLICITER** la Commission pour la finalisation de l'étude sur la formation, les conditions de travail et de vie des enseignants dans les États membres ;

**DEMANDER** aux États membres qui ne l'ont pas encore fait de fournir des réponses aux questionnaires de l'étude sur les enseignants avant la fin de 2017, afin de permettre l'achèvement d'une image de référence complète ;

**INVITER EN OUTRE** les États membres, les CER et les agences partenaires concernées à collaborer et à mettre en œuvre les recommandations de l'étude sur les enseignants ;

**CONVENIR** renforcer le PACTED pour soutenir le travail du Groupe de travail sur le développement des enseignants dans le cadre de la CESA ;

**DEMANDER** l'instauration d'un Prix africain des enseignants et **DEMANDER** à la Commission de l'UA de travailler avec les partenaires et les experts des États membres pour élaborer le mandat et le mécanisme de la subvention, y compris les implications financières, et approuver la réunion du Bureau du CTS-EST d'ici avril 2018 pour le soumettre au Sommet de juillet 2018 ;

**DEMANDER** à la Commission de l'UA, en partenariat avec l'UNESCO, d'accélérer la finalisation du Protocole sur la mobilité des enseignants du continent, qui sera soumis au Sommet de l'UA de juillet 2018 ;

**DEMANDER EN OUTRE** à la Commission de l'UA de diriger le développement d'un corps enseignant panafricain avec les États membres, les CER et les partenaires, et de présenter le plan d'activités à une réunion du PACTED qui se tiendra en avril 2018.

**POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : ALIMENTATION SCOLAIRE**

La Directrice adjointe du Bureau du PAM auprès de l'Union africaine, Mme Wanja Kaaria, a présenté un exposé sur l'étude de l'UA sur l'alimentation scolaire dans les États membres. Le PAM est l'agence de coordination du groupe chargé de l'alimentation scolaire. La performance des enfants, leur maintien à l'école et leur capacité à terminer leurs études sont influencés par de nombreux facteurs liés à la pauvreté, y compris la faim. En 2015, le Département, avec l'appui du PAM, s'est donné pour mission d'explorer l'expérience brésilienne très réussie en matière d'alimentation scolaire familiale en tant que moyen de promouvoir l'accès, le maintien à l'école et la qualité de l'éducation des enfants. Ce mode d'alimentation scolaire présente de nombreux autres avantages pour le développement communautaire, la protection sociale et la création d'emplois, et contribuera à la « Génération zéro faim ». Le Sommet de l'UA en janvier 2016 a pris une décision établissant la Journée africaine d'alimentation scolaire le 1er mars de chaque

année et a été célébré au niveau continental au Niger et au Congo, et la prochaine édition sera au Zimbabwe.

Un comité technique interinstitutionnel et interministériel a été créé pour soutenir l'alimentation scolaire. Une étude de base majeure a été réalisée pour cartographier l'alimentation scolaire dans les États membres afin de tirer des leçons pour renforcer la pratique, avec l'appui technique du PAM et de son Centre Zéro faim au Brésil. Le rapport d'étude a été validé en mai 2017 et ses recommandations serviront de base au partage d'expérience et au suivi des progrès de l'intensification dans les États membres, des effets de l'alimentation scolaire sur l'accès à l'éducation, le maintien à l'école et une éducation de qualité pendant la mise en œuvre de la CESA 16-25. Le PAM est également le coordonnateur du groupe d'alimentation scolaire de la CESA.

**Les experts recommandent aux ministres de :**

**APPROUVER** le rapport et les recommandations de l'étude sur l'alimentation scolaire ;

**DEMANDER** l'allocation d'un budget pour une unité interministérielle de gestion de l'alimentation scolaire dans les foyers pour renforcer la mise en œuvre des conclusions de l'étude et de la Décision 589 XXVI de l'UA ;

**ENCOURAGER** les États membres à élaborer des plans de mise en œuvre fondés sur les conclusions de l'étude, notamment en renforçant les ressources locales en matière d'alimentation scolaire ;

**ENCOURAGER** les États membres à considérer les programmes d'alimentation scolaire faisant appel aux produits d'origine locale (HGSF) non pas comme une simple dépense, mais comme un investissement à long terme dans les enfants et les jeunes et à identifier des financements locaux plus rentables et plus innovants ;

**INVITER** d'autres agences partenaires à soutenir la popularisation des HGSF dans le cadre de la CESA, également en tant que contribution au programme Zéro faim, le partage des bonnes pratiques, la formation et le renforcement des capacités des États membres et des parties prenantes non étatiques, et le suivi et l'évaluation.

**POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : LES TIC DANS L'ÉDUCATION**

Jerome Morrissey, PDG de la Global e-Schools and Communities Initiative (GESCI), a présenté le Groupe de travail des TIC dans l'éducation dont le mandat est d'exploiter la capacité des TIC à améliorer la qualité de l'accès, de l'enseignement et de l'apprentissage par la mise à niveau préalable des programmes, en collaboration avec les gouvernements. Le Groupe de travail des TIC dans l'éducation est coordonné par la GESCI avec le soutien de l'organisation @Edu Sustainable Education et des professionnels en TIC.

Dans le cadre de ce groupe, l'Initiative des écoles numériques en Afrique (ADSI) a été lancée dans 140 écoles secondaires de trois pays. Sur une période de 4 ans, ces écoles suivront un programme structuré pour devenir des écoles de distinction numérique. Deux activités d'apprentissage ont été organisées pour les États membres, notamment une mission au Portugal où les participants ont suivi un exposé sur le processus portugais d'intégration des TIC dans les écoles et les communautés, et ont rencontré des organismes prêts à apporter leur soutien à de telles initiatives en Afrique. La deuxième activité était une réunion tenue à New York, en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui a facilité l'engagement avec les principaux agents des TIC.

Le Forum ministériel africain sur les TIC dans l'éducation et la formation et les compétences des jeunes à l'ère numérique est prévu pour février 2018 à Rabat. Le Groupe de travail collabore avec le Groupe de travail sur la planification dans l'éducation pour développer et tester des outils pour la collecte de données, la sauvegarde, le stockage et l'analyse de données.

#### **Les experts recommandent aux ministres de :**

**SALUER** le travail de la GESCI dans la coordination et le lancement d'activités dans le cadre du Groupe de travail des TIC sur l'éducation ;

**DEMANDER** à l'organisation de partager d'expériences et les meilleures pratiques ;

**INVITER** à la mobilisation de ressources pour la Commission de l'UA afin de faciliter la mise à niveau des initiatives de numérisation de l'éducation.

#### **POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : PAIX ET ÉDUCATION**

M. Michael Lumor, de Save the Children International, a signalé que plus de 12 millions d'enfants n'étaient pas scolarisés en raison des conflits armés. Il a expliqué que la CESA insiste sur la nécessité, pour les enfants, d'être scolarisés et que les attaques contre l'éducation et l'utilisation militaire des installations scolaires contribuent sensiblement à l'abandon sur le continent. La CESA (16-25) a deux objectifs stratégiques qui traitent des questions de sécurité dans les écoles, de paix dans l'éducation et de prévention des conflits.

Save the Children International, en tant qu'organisme de coordination de ce groupe, a invité toutes les parties intéressées et dûment mandatées à se joindre à la réunion. Le Groupe de travail intégrera le centre de qualité interpays de l'ADEA sur l'éducation à la paix. La portée du thème inclut également l'éducation à la paix et l'utilisation de l'éducation pour prévenir les conflits, la radicalisation et l'extrémisme violent. Le Groupe de travail couvre plusieurs départements de la Commission de l'UA et sera lancé plus tard en 2017.

**Les experts recommandent aux ministres de :**

**DEMANDER** à tous les États membres d'approuver la Déclaration sur la sécurité dans les écoles et de mettre en œuvre ses directives, et **PRIER INSTAMMENT** les États membres de mettre en œuvre et de faire rapport sur les autres instruments connexes qu'ils ont déjà ratifiés.

**POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR :                    ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

L'exposé sur l'enseignement supérieur a été présenté par le Dr Beatrice Njenga. Le Groupe de travail sur l'enseignement supérieur a été lancé en juin 2017 et est coordonné par l'Association des universités africaines, avec le soutien du Réseau international pour l'enseignement supérieur en Afrique au sein de l'Université de Kwazulu-Natal. Les activités de ce groupe renforceront les activités significatives déjà en cours en matière d'harmonisation, de bourses sur l'assurance qualité et de mobilité académique. L'importance de renforcer le partenariat avec les professionnels pour promouvoir l'innovation, l'employabilité et l'esprit d'entreprise chez les diplômés a été réitérée. Les activités en cours dans l'enseignement supérieur comprennent le renforcement de la collaboration académique intra-africaine et la construction d'un espace africain solide pour l'enseignement supérieur. Plusieurs instruments d'assurance qualité, d'élaboration harmonisée des programmes, de normes de qualité et de systèmes de transfert de crédits ont été élaborés. La plupart des activités sont actuellement parrainées par l'Union européenne.

La Commission travaille conjointement avec l'UNESCO pour accélérer la ratification et la mise en œuvre de la Convention d'Addis-Abeba pour la reconnaissance mutuelle des qualifications dans l'enseignement supérieur. Le Cadre panafricain d'assurance de la qualité et d'accréditation (PAQAF) a été élaboré pour la création d'une Agence continentale d'accréditation conformément à la décision du Sommet de l'UA. Ses outils opérationnels comprennent le Mécanisme africain de notation de la qualité, qui est prêt pour une mise en œuvre à grande échelle. Un système africain de transfert de crédits a été élaboré et fait l'objet d'un examen par les pairs.

Le programme de bourses d'études Mwalimu Nyerere de l'Union africaine destiné aux jeunes Africains pour l'étude de programmes scientifiques de niveau master et de doctorat dans des pays africains autres que le leur, bénéficie toujours aux étudiants chaque année depuis 2012. Des appels spéciaux ont été lancés uniquement pour les candidatures féminines en 2013 et 2014, et pour les personnes vivant avec un handicap physique en 2015 et en 2016. Cette année, l'accent a été mis sur les sciences de l'éducation. Le programme de mobilité académique intra-africaine, lancé en 2010, a jusqu'ici bénéficié à près de 100 universités, facilitant la mobilité de plus de 1 000 étudiants et de 140 membres du personnel.

**Les experts recommandent aux ministres de :**

**EXHORTER** les États membres à garantir un financement durable pour assurer la mise en œuvre réussie des initiatives d'enseignement supérieur de l'Union africaine, y compris le Programme de bourses d'études Mwalimu Nyerere UA ;

**ENCOURAGER** les établissements d'enseignement supérieur de leurs pays respectifs à utiliser le Mécanisme africain d'évaluation de la qualité (MAEP) comme outil d'amélioration de la qualité grâce à l'auto-évaluation et à la validation externe ;

**ASSURER** l'approbation politique pour un fonctionnement efficace du Cadre panafricain d'assurance de qualité et d'accréditation (PAQAF) ;

**DEMANDER** à la Commission d'élaborer un cadre juridique et une structure organisationnelle pour la création d'une Agence panafricaine d'assurance de qualité et d'accréditation ;

**LANCER** une campagne de ratification pour la mise en œuvre de la Convention d'Addis-Abeba dans leurs pays respectifs impliquant les structures et autorités nationales compétentes ;

**DEMANDER** aux États membres de ratifier la Convention d'Addis d'ici à la fin de 2018.

**POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : HISTOIRE DE L'AFRIQUE**

Le Dr Ali Moussa Iye, Coordinateur du Projet d'histoire générale de l'Afrique de l'UNESCO a présenté un exposé sur l'origine et la mise en œuvre du projet, en particulier, l'utilisation pédagogique de l'histoire générale de l'Afrique pour les écoles primaires et secondaires africaines. Élaborés en étroite collaboration avec l'Union africaine, les contenus pédagogiques communs développés s'articulent autour de neuf unités d'apprentissage. Celles-ci sont définies par les historiens et les pédagogues africains pour capturer les principales conclusions de l'Histoire générale de l'Afrique, et sont le résultat d'un travail collectif qui a mobilisé la participation d'experts africains. Les unités d'apprentissage conçues pour les trois groupes d'âge définis (10-12, 13-16 et 17-19) offrent une perspective africaine et panafricaine de l'histoire du continent, mettant en évidence les réalisations, le patrimoine commun et les valeurs partagées des peuples africains, et leur contribution au progrès général de l'humanité. Ils visent à contribuer à la Charte de la renaissance culturelle africaine, à l'Agenda 2063 et à la CESA 2016-2025.

**Les experts recommandent aux ministres de :**

**ADOPTER** les contenus pédagogiques communs développés sur la base de l'Histoire générale de l'Afrique et les intégrer dans leurs programmes éducatifs nationaux.

**POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR :                    EXPOSÉ DU CIEFFA DE L'UA SUR  
L'ÉDUCATION DES FILLES ET DES  
FEMMES**

Le Dr Rita Bissoonauth, Coordinatrice du CIEFFA de l'UA a présenté un exposé sur l'éducation des filles et des femmes en Afrique, où elle a souligné la nécessité, pour les filles et les jeunes femmes, d'accéder au système éducatif, de rester et d'optimiser leur participation au processus d'apprentissage. Elle a également souligné les quatre priorités stratégiques du Plan stratégique 2015-2017 du CIEFFA, à savoir : i) le maintien dans les écoles des filles ; ii) les programmes éducatifs sensibles au genre dans les écoles et les universités ; iii) le Cadre juridique pour les droits des filles et des femmes dans les écoles et les universités ; (iv) la documentation, le plaidoyer, la communication et les publications.

Elle a rappelé le mandat du Centre qui couvre la mise en œuvre effective des politiques et instruments de l'UA adoptés en matière d'éducation des filles et des femmes en Afrique, et le cadre juridique et institutionnel. Le Coordonnateur du CIEFFA a présenté les programmes phares actuels et à venir, et a souligné la nécessité de nommer un Rapporteur spécial de l'UA pour défendre le programme de l'UA sur l'éducation des filles.

Dans les discussions qui ont suivi, il a été fait mention de l'urgence de trouver et de retenir les filles dans les écoles sans entraver les pratiques culturelles en raison de leur développement socio-économique. La réunion a reconnu qu'une plate-forme devrait être créée pour permettre au CTA d'examiner la stratégie du genre pour la CESA 16-25.

**Les experts recommandent aux ministres de :**

**ENTÉRINER** les conclusions et recommandations des diverses activités organisées par le CIEFFA contenues dans son rapport d'activités 2017, notamment le Dialogue de haut niveau sur le genre et l'éducation, le dialogue avec les chefs religieux et traditionnels ;

**RECOMMANDER FORTEMENT** l'institutionnalisation du Dialogue de haut niveau sur le genre et l'éducation dont l'objectif est la mise en œuvre des politiques existantes comme la CESA et l'Agenda 2063 parmi d'autres cadres relatifs à l'éducation des filles et des femmes, conformément au thème de l'UA, et qui sera organisé par le CIEFFA et ses partenaires chaque année en marge du Sommet de janvier de l'UA ;

**DEMANDER** au CIEFFA et à ses partenaires de travailler sur la faisabilité de la nomination d'un rapporteur spécial de l'UA sur l'éducation des filles en Afrique, qui assurera le plaidoyer du programme de l'UA sur l'éducation des filles. Le rapporteur désigné, soutenu par le CIEFFA, présentera chaque année un rapport lors du Dialogue de haut niveau de l'UA sur le genre et l'éducation.

**POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR :                    INITIATIVE SUR LES COMPÉTENCES  
POUR L'AFRIQUE ET LA DÉCENNIE  
SUR LA FORMATION TECHNIQUE,  
PROFESSIONNELLE,  
ENTREPRENEURIALE ET L'EMPLOI  
DES JEUNES**

M. Nicolas Ouma a présenté le Programme de compétences pour l'Afrique, un programme de la Commission de l'Union africaine soutenu par le Gouvernement allemand pour renforcer les perspectives professionnelles des jeunes en soutenant le développement des compétences pratiques pour accroître leurs opportunités. Cinq pays, un de chacune des cinq régions de l'Union africaine, ont été sélectionnés pour servir de tremplin pour l'extension du projet à d'autres pays de la région. Il s'agit du Cameroun en Afrique centrale, du Kenya en Afrique de l'Est, du Nigeria en Afrique de l'Ouest, de l'Afrique du Sud en Afrique australe et de la Tunisie en Afrique du Nord.

L'année 2018-2027 a été déclarée Décennie africaine pour la formation technique, professionnelle, entrepreneuriale et l'emploi des jeunes. Cette décision de la Conférence a demandé à la Commission, en collaboration avec le Burkina Faso et les partenaires de l'UA, d'élaborer un plan d'action détaillé pour la Décennie et d'instaurer une plate-forme de dialogue continental sur le développement des compétences en Afrique. Il est également nécessaire que l'Afrique collabore avec ses partenaires et développe la Plate-forme globale des compétences en Afrique en tant que plaque tournante continentale pour l'excellence et le développement des compétences.

**Les experts recommandent aux ministres de :**

**PRENDRE NOTE** de l'Initiative pour les compétences en Afrique en tant que Programme continental visant à améliorer les perspectives des jeunes en Afrique à travers l'augmentation des opportunités d'emploi et de revenus ;

**APPROUVER** l'Initiative pour les compétences en Afrique et la création de la Plate-forme globale des compétences en Afrique en tant que programmes visant à remédier aux pénuries de qualifications, à l'inadéquation et à améliorer les perspectives d'emploi pour les jeunes en Afrique ;

**INVITER** les États membres, les CER, le secteur privé et les partenaires concernés à :

- i) travailler ensemble pour renforcer l'Initiative, notamment en mobilisant des ressources pour intensifier l'initiative ;
- ii) développer des inventaires nationaux englobant les écosystèmes de compétences et le partage de pratiques prometteuses sur le développement des compétences et l'emploi des jeunes.

**EXHORTER** les États membres à contribuer au Plan d'action continental pour la mise en œuvre de la Décennie de la formation technique, professionnelle, entrepreneuriale et de l'emploi des jeunes, et à élaborer des plans nationaux de mise en œuvre conformément à la décision ;

**DEMANDER** aux États membres, aux CER, au secteur privé et aux partenaires concernés de s'engager à mettre en œuvre la décision ;

**FÉLICITER EN OUTRE** la Commission de l'UA d'avoir initié le partenariat avec la Plate-forme globale internationale des compétences ET **DEMANDER** à la Commission de soumettre la politique et le document stratégique de l'institutionnalisation de la Plate-forme globale des compétences en Afrique à l'examen par de la Conférence de l'UA lors du Sommet de juillet 2018.

**POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR :**

**SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE  
PLANIFICATION DE L'ÉDUCATION PAR  
L'INSTITUT PANAFRICAIN  
D'ÉDUCATION POUR LE  
DÉVELOPPEMENT (IPED)**

M. Lukman Jaji a expliqué que l'Institut panafricain d'éducation pour le développement (IPED) est l'Observatoire africain de l'éducation, une institution spécialisée de l'UA et anciennement connue sous le nom de Bureau africain des sciences et de l'éducation (BASE). Le recrutement du personnel est en cours et une stratégie de mise en œuvre a été élaborée.

En outre, une plate-forme a été mise au point pour renforcer les capacités de collecte de données et d'établissement de rapports des États membres. Des discussions sont en cours avec plusieurs États membres et agences partenaires qui ont manifesté leur intérêt à collaborer au pilotage.

Un projet de Guide de suivi et d'évaluation a été élaboré et présenté à certains des groupes thématiques de la CESA déjà lancés. Le groupe de la CESA sur la planification de l'éducation sera lancé en novembre 2017. Un projet de cadre d'indicateurs a été élaboré et partagé avec les partenaires clés et les CER pour examen et commentaires. Le lancement du Groupe de travail sur la planification de l'éducation sera précédé d'un examen technique et d'une validation du cadre des indicateurs.

Au cours des discussions, les membres ont salué le travail effectué et souligné l'importance du SIGE tout en exprimant leurs préoccupations quant aux capacités limitées des États membres en matière d'analyse de la collecte de données et de présentation de rapports en temps opportun.

**Les experts recommandent aux ministres de :**

**INVITER** la Commission de l'Union africaine, le Gouvernement de la République démocratique du Congo et les onze États membres du BASE à résoudre la dette envers les retraités du BASE, afin de faciliter la revitalisation de l'IPED ;

**DEMANDER EN OUTRE** à la Commission de l'Union africaine et au Gouvernement de la République démocratique du Congo d'étendre les baux sur les propriétés de l'IPED ;

**INVITER** le Gouvernement de la République Démocratique du Congo à rénover les bureaux de l'IPED ;

**DEMANDER** à la Commission de l'Union africaine d'accélérer l'opérationnalisation de l'IPED avec son personnel et son équipement ;

**SOUTENIR** les efforts visant à renforcer le SIGE national pour une prise de décision fondée sur des données probantes.

**POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR :                    EXPOSÉS PRÉSENTÉS PAR LES PARTENAIRES**

L'exposé sur l'ADEA a été présenté par M. Shem Bodo. Il a informé les membres que l'ADEA a élaboré un cadre d'action après la Triennale 2017 au Sénégal et soutenait les groupes thématiques en partenariat avec les centres de qualité inter pays.

Le COMED, le FAWE et One Campaign ont présenté de brefs exposés sur leur travail à l'appui de la mise en œuvre de la Stratégie continentale d'éducation pour l'Afrique (CESA). Ils ont exprimé leur engagement à collaborer dans le cadre des différents groupes thématiques.

**EX.CL/1043(XXXII)**  
**Annexe 2**

**RAPPORT**  
**SESSION PARALLÈLE SUR LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE**

## 1. INTRODUCTION

Au cours de la deuxième réunion du CTS-EST, les experts de la science et de la technologie ont tenu une session parallèle le 21 octobre 2017 en vue d'examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie décennale pour la science, la technologie et l'innovation pour l'Afrique (STISA-2024). La STISA -2024 appelle à une activité de recherche-développement plus forte, plus dynamique et plus durable, capable de traduire les découvertes scientifiques en produits, services et processus nécessaires au développement durable de l'Afrique et de contribuer à la réalisation des aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union africaine à long terme et des Objectifs mondiaux de développement durable (ODD). En réponse à la mise en œuvre de la STISA-2024, les États membres, les CER, la Commission, l'Agence du NEPAD et d'autres institutions régionales ont lancé un certain nombre de projets au cours de la période allant d'octobre 2015 à octobre 2017 en vue de déployer la science, la technologie et l'innovation dans divers secteurs socio-économiques.

Le présent rapport met en relief les principales activités entreprises dans la mise en œuvre de la STISA-2024 par les différentes institutions du continent.

## 2. PARTICIPATION

Les pays ci-après étaient représentés à la conférence: le Burundi, les Comores, l'Égypte, l'Éthiopie, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Libye, le Mozambique, le Niger, l'Ouganda, le Sénégal, le Soudan, l'Afrique du Sud, le Swaziland, le Togo, la Zambie.

Les instituts régionaux et les partenaires au développement suivants étaient présents à la conférence: Académie africaine des sciences (AAS), Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF), Agence de planification et de coordination du NEPAD (APCN), Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA), Forum des universités régionales pour le renforcement des capacités en agriculture (RUFORUM).

## 3. OUVERTURE

Le président du Bureau, Prof Hany Abdulaziz EI-SHEMY (Égypte) et le Directeur du programme, Dr Mahama Ouedraogo, ont souhaité la bienvenue aux membres de la session.

## 4. RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STISA-2024

**PREMIER POINT DE L'ORDRE DU JOUR: Programmes pour la science, la technologie et l'innovation du Département des ressources humaines, de la science et de la technologie (HRST) de la CUA**

Le représentant du Département des ressources humaines, de la science et de la technologie, M. Hambani Masheleni (Fonctionnaire principal responsable des politiques)

a présenté le rapport d'activité sur la mise en œuvre de la STISA-2024, l'état d'avancement et l'opérationnalisation des institutions panafricaines, notamment l'Organisation panafricaine de la propriété intellectuelle (OPAPI), le Conseil africain de la recherche scientifique, technique et de l'innovation (ASRIC), la Subvention de recherche de l'Union africaine, le Prix d'excellence scientifique Kwame Nkrumah de l'Union africaine et la coopération UE-Afrique en matière de STI.

Au cours des débats consécutifs aux exposés, les participants ont souligné les points ci-après:

- Ils se félicitent des initiatives de la Commission et recommandent la nécessité de créer des synergies avec les programmes et plates-formes existants et de collaborer avec d'autres institutions telles que l'AAS et les CER.
- Ils ont rappelé la décision des chefs d'État et de gouvernement relative à l'Organisation panafricaine de la propriété intellectuelle (OPAPI), notamment l'offre de la République tunisienne d'accueillir l'OPAPI, et ont exhorté les États membres à ratifier les statuts de l'OPAPI, et la Commission à travailler en étroite collaboration avec les institutions régionales de propriété intellectuelle, en particulier l'OAPI, l'ARIPO et l'OMPI, pour la mise en œuvre de cette décision.
- Ils ont félicité la Commission pour les efforts déployés dans la mobilisation des ressources en vue de soutenir la mise en œuvre de la STISA-2024, en particulier la Subvention de recherche de l'UA, et ont invité les États membres à utiliser des ressources nationales pour compléter le financement de la R&D sur le continent. Cette recommandation est également valable pour les réformes en cours au sein de l'UA visant à encourager l'autosuffisance, en particulier le financement de nos programmes.
- Ils se sont félicités du soutien apporté par des partenaires au développement tels que l'UE aux programmes scientifiques et technologiques et ont encouragé les États membres et les institutions de recherche à fournir un cofinancement, le cas échéant.
- Il est important d'accorder une attention particulière à des questions fondamentales telles que l'enseignement supérieur, l'Agence africaine d'assurance de la qualité en vue de promouvoir la recherche de qualité, l'éducation, les revues et les brevets, ainsi que pour renforcer et créer un réseau d'éducation.

À cet égard, **les hauts fonctionnaires invitent les ministres à:**

- **DEMANDER** à la Commission de mettre au point un modèle de rapport pour la mise en œuvre de la stratégie pour la science, la technologie et l'innovation

en Afrique - STISA-2024, afin de permettre aux États membres de rendre compte de leurs initiatives au cours du CTS-EST.

**(i) Organisation panafricaine de la propriété intellectuelle (OPAPI)**

- **EXHORTER** la Commission et la République tunisienne, en collaboration avec l'OMPI et les organisations régionales de propriété intellectuelle, en particulier l'OAPI et l'ARIPO et les institutions nationales de propriété intellectuelle, à accélérer la mise en œuvre de la présente décision;
- **PRENDRE NOTE** du processus de ratification des statuts de l'OPAPI et
- **APPELER** les États membres à ratifier les statuts.

**(ii) ASRIC**

- **ENCOURAGER** la Commission à créer des synergies avec les programmes et plates-formes existants et à collaborer avec d'autres institutions telles que l'AAS dans la mise en œuvre de la plate-forme de l'ASRIC
- **DEMANDER** à la CUA d'organiser la réunion du Congrès en 2018 et d'en établir un rapport ; et
- **APPELER** les partenaires, les États membres et les CER à soutenir le lancement de l'ASRIC.

**(iii) Subventions de recherche de l'UA**

- **FÉLICITER** l'UE pour le soutien technique et financier apporté à la Commission de l'UA dans le cadre du renforcement de ses capacités à mettre en place et à gérer un programme continental de financement de la recherche et de l'innovation pour le continent;
- **INVITER** les États membres, les instituts de recherche et les universités à participer activement au programme, en particulier aux appels à propositions;
- **AMENER** les États membres, les CER, les secteurs privés et les autres partenaires au développement à collaborer avec la Commission afin de renforcer le programme en tant qu'instrument panafricain durable de financement de la R&D et de l'innovation sur le continent ;
- **EXHORTER** les États membres à mettre à disposition des ressources nationales en vue de compléter le financement de la R&D sur le continent. Cette recommandation est également valable pour les réformes en cours au sein de l'UA visant à encourager l'autosuffisance, en particulier le financement de nos programmes.

**(iv) Prix de l'excellence scientifique Kwame Nkrumah de l'UA**

- **PRENDRE NOTE** du lancement de l'édition 2017 des Prix de l'excellence scientifique Kwame Nkrumah de l'Union africaine ;
- **DEMANDER** aux États membres et aux CER de diffuser largement les appels à candidatures ;
- **INVITER** les États membres, les CER et les partenaires à renforcer les synergies avec des programmes de récompenses similaires aux niveaux régional et continental afin d'accroître l'efficacité et la durabilité, et
- **ENCOURAGER** les États membres à s'approprier et à soutenir les Prix de l'excellence scientifique Kwame Nkrumah de l'Union africaine.

**(v) Dialogue de haut niveau UA - UE sur les politiques**

- **FÉLICITER** les progrès réalisés par l'entremise du Dialogue de haut niveau UA-UE sur les politiques en matière de STI afin de renforcer la coopération UA-UE sur la STI et en tant que plate-forme permettant de relever conjointement les défis mondiaux par le truchement des partenariats de R&I en copropriété et en collaboration;
- **SE FÉLICITER** de la Feuille de route pour un partenariat UE-Afrique de recherche et d'innovation financé conjointement, axé sur le changement climatique et l'énergie durable;
- **INVITER** les États membres, les CER et les secteurs privés à s'approprier ce processus et à soutenir la mise en œuvre des partenariats en matière de R&I sur les sujets identifiés.

**POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR: Rapport du Panel d'experts de haut niveau de l'Union africaine sur les technologies émergentes**

La représentante du Département des ressources humaines, de la science et de la technologie **Dr Monica Idinoba** (Fonctionnaire principale responsable des sciences), a présenté un rapport d'activité sur les travaux du Panel de haut niveau de l'UA sur les technologies émergentes. Elle a rappelé le Sommet de l'UA de juillet 2016 qui a fait sienne la demande du Comité technique spécialisé (CTS) sur l'éducation, la science et la technologie selon laquelle l'Agence du NEPAD, en collaboration avec la Commission de l'UA, devrait conseiller les États membres et les Communautés économiques régionales (CER) sur les questions de prospection technologique, notamment les exigences réglementaires et éthiques qui doivent être mises en place pour que le continent puisse bénéficier des technologies émergentes pour le développement

économique et la durabilité de l'environnement. En réponse aux résolutions et décisions susmentionnées, le Président de la Commission de l'UA a désigné un Panel d'experts africains de haut niveau sur les technologies émergentes (APET) composé de dix membres pour conseiller l'Union, ses divers organes et les États membres sur la manière dont l'Afrique devrait tirer parti des technologies émergentes. Elle a en outre souligné que des études détaillées avec des recommandations ont été entreprises par des experts sur les trois premières technologies - le contrôle génétique pour la lutte contre le paludisme et son élimination, la technologie des drones visant à transformer l'agriculture africaine et les microréseaux destinés à élargir l'accès de l'Afrique à l'énergie, en tenant compte des critères pertinents, tandis qu'une analyse a été effectuée sur les 7 technologies suivantes - purification de l'eau, les médicaments de la prochaine génération, les batteries de la prochaine génération, l'impression 3D, la biologie synthétique et l'intelligence artificielle.

Au cours des débats consécutifs aux exposés, les hauts fonctionnaires ont fait ressortir les points ci-après:

- Ils ont été reconnaissants envers le Panel de haut niveau pour les progrès réalisés dans l'identification des technologies émergentes appropriées pour la mise en œuvre de la STISA-2024 et la réalisation de l'Agenda 2063.

**Pour ce faire, les hauts fonctionnaires invitent les ministres à:**

- **PRENDRE NOTE** des mesures louables prises et des progrès accomplis par le Président de la CUA dans la mise en œuvre de la décision de la Conférence (Assembly/AU/Dec.618 (XXVII) par. 19), en désignant le Panel de haut niveau de l'Union africaine sur les technologies émergentes (APET) ;
- **PRENDRE EN OUTRE NOTE** des progrès que l'APET a accomplis depuis sa création et des trois premières technologies qu'elle a analysées et sur lesquelles elle a formulé des recommandations qui ont été proposées à l'UA et aux États membres pour examen. Les trois nouvelles technologies émergentes sont : la recherche de gènes pour le contrôle et l'élimination du paludisme, les drones à l'horizon pour la transformation de l'agriculture africaine, et les microréseaux destinés à autonomiser les communautés et à permettre la transformation en Afrique ;
- **DEMANDER** à tous les États membres de contribuer activement aux travaux de l'APET en temps utile;
- **INVITER** les États membres, les CER et les partenaires à se familiariser avec le travail accompli par l'APET.

**POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR: GMES and Africa**

**Dr Tidiane Ouattara** (expert en sciences spatiales et coordinateur du programme GMES & Africa - HRST) a déclaré que la raison d'être de GMES & Africa est de continuer à

répondre aux besoins croissants des pays africains en matière d'accès et d'utilisation des données dérivées de l'espace pour les politiques de développement durable par le déploiement et l'intégration des systèmes d'observation de la terre répondant aux besoins et exigences de l'Afrique dans neuf domaines thématiques identifiés (i) la gestion à long terme des ressources naturelles; (ii) la gestion des ressources en eau; (iii) la gestion marine et des zones côtières; (iv) la sécurité alimentaire et le développement rural; v) la variabilité et le changement climatique; vi) la réduction des risques de catastrophe; vii) la santé; viii) les conflits et crises politiques; et ix) les infrastructures et le développement territorial. L'initiative mise en œuvre par phases a commencé par un appel ouvert dans les trois premières questions thématiques pour lesquelles des subventions seront accordées aux centres régionaux de mise en œuvre qui ont été retenus.

Le débat consécutif à l'exposé était le suivant:

- Le programme GMES & Africa a présenté de bonnes opportunités pour l'Afrique, mais il existe moins de communication sur le programme. En réponse, il a été mentionné que tous les États membres ont été informés et que le programme est mis en œuvre en partenariat avec les Communautés économiques régionales (CER) et les Communautés de développement régional.

**Pour ce faire, les hauts fonctionnaires invitent les ministres à:**

- **SE FÉLICITER** du Programme de soutien de GMES & Africa, qui s'appuie sur les initiatives existantes, pour assister le Système africain d'observation de la terre afin d'aborder l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, la réduction des risques de catastrophe, le développement durable après 2015, notamment la gestion de l'environnement, l'économie bleue et les ressources naturelles;
- **SALUER** la signature de l'accord de financement du programme de soutien GMES & Africa entre la CUA et la Commission européenne en décembre 2016 et les progrès accomplis dans sa mise en œuvre, notamment la sélection des centres régionaux de mise en œuvre par l'entremise d'un appel à propositions ouvert;
- **INVITER** les États membres à encourager l'appropriation du programme afin d'en assurer la viabilité à long terme en inscrivant les activités connexes dans le droit fil des priorités stratégiques et économiques nationales et régionales et en fournissant un cofinancement, des ressources humaines et tout type de soutien.

**POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR: Programme et activités de la Commission de recherche scientifique et technique de l'UA (STRC)**

Dans son exposé sur la mise en œuvre de la STISA 2024, le **Dr Ahmed Hamdy**, Directeur exécutif de la STRC, a mentionné les principaux programmes et activités suivants: Analyse des politiques de la STISA 2024; Réseau des sciences de l'Union africaine (AUNS); Les défis de la STI en Afrique et le changement climatique; Atténuation de l'impact des risques naturels en Afrique; Renforcement des capacités de recherche en santé en Afrique; Vers le renforcement et la création des sociétés africaines dans les domaines et pratiques scientifiques, notamment les sociétés africaines de l'environnement et la fédération des organisations africaines d'ingénieurs; La STI pour l'autonomisation des jeunes et la création des richesses; et l'éco-innovation et l'innovation inclusive.

**Pour ce faire, les hauts fonctionnaires invitent les ministres à:**

**(i) Réseau des sciences de l'Union africaine (AUNS)**

- **PRENDRE NOTE** des progrès réalisés depuis le lancement du programme ;
- **APPELER** la CUA et les partenaires à mettre à disposition des ressources - humaines et financières - pour que le réseau soit pleinement fonctionnel ;
- **APPELER EN OUTRE** les réseaux régionaux de recherche et d'éducation à utiliser leurs données et à soutenir le Réseau de l'Union africaine des sciences.

**(ii) Renforcement des capacités de recherche en santé en Afrique**

- **PRENDRE NOTE** des progrès réalisés dans le cadre du Mémorandum d'accord entre la CUA et le gouvernement indien ;
- **RECONNAÎTRE** les efforts déployés par le gouvernement indien pour accueillir les première et deuxième réunions sur le partenariat ;
- **RECONNAÎTRE EN OUTRE** les efforts déployés par l'UNESCO et Merck International pour soutenir le renforcement des capacités des scientifiques dans le domaine des sciences de la santé.

**POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR: Observatoire africain pour la science, la technologie et l'innovation (AOSTI)**

**Dr Philippe Mawoko**, Directeur exécutif de l'AOSTI, a présenté les travaux réalisés par l'observatoire de l'UA dans la mise en œuvre de la STISA. Il a souligné que l'Agenda 2063 et les ODD ont renforcé la pertinence des processus de suivi et d'évaluation (S&E) et a réitéré l'importance des données et indicateurs de la science, de la technologie et de l'innovation (STI) dans les processus de prise de décision. Il s'agit : (i) du Comité des dix chefs d'État désignés pour assurer la promotion de l'éducation, de la science et de la technologie. Des indicateurs de STI appropriés sont nécessaires pour cette activité; (ii) Le règlement intérieur du Comité technique spécialisé sur l'éducation, la science et la technologie (CTS-EST) souligne l'importance des données et des indicateurs pour la bonne gouvernance en Afrique et exhorte les États membres à fournir des données sur la STI à l'Observatoire africain pour la science, la technologie et l'innovation (AOSTI).

Il a souligné que, bien qu'il existe des efforts régionaux visant à rassembler les données sur la STI et à élaborer des indicateurs connexes, un large écart persiste entre la demande et l'offre de données sur la STI. À cet effet, la CEDEAO a financé l'AOSTI pour entreprendre une étude bibliométrique pour une production scientifique en faveur de ses États membres. L'AOSTI établit le profil des systèmes nationaux d'innovation dans la CEEAC et conduit la conception et l'évaluation des politiques d'innovation.

**Pour ce faire, les hauts fonctionnaires invitent les ministres à:**

- **PRENDRE NOTE** et apprécier les progrès réalisés dans le développement d'un modèle de S&E pour la STISA-24 ;
- **FÉLICITER** l'AOSTI et le Groupe de travail sur le S&E de la STISA pour avoir initié le développement du Cadre de S&E de la STISA ;
- **FÉLICITER EN OUTRE** la CEDEAO d'avoir fourni à l'AOSTI des fonds pour entreprendre une étude bibliométrique des États membres de la CEDEAO qui constitue un élément constitutif du Cadre de S&E de la STISA ;
- **EXHORTER** la Commission à mobiliser des ressources pour rendre opérationnel le modèle de S&E de la STISA ;
- **APPELER** les États membres, les CER et les partenaires concernés à soutenir le développement et la mise en œuvre du Cadre de S&E de la STISA.

**POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR: Préparation des perspectives de l'innovation en Afrique**

**Dr Tichaona Mangwende**, de l'Agence du NEPAD, a présenté les progrès réalisés dans la préparation de l'édition 3 des Perspectives de l'innovation en Afrique (AIO3). Il a souligné que les indicateurs de STI mesurés à des niveaux appropriés sont des outils utiles pour toute entreprise ou tout pays. Des indicateurs bien mesurés peuvent contribuer à une planification et une allocation efficaces des ressources, à l'établissement de priorités en matière d'utilisation des ressources et au suivi et à l'évaluation des programmes et activités scientifiques, technologiques et d'innovation. L'AIO3 pourrait être publié d'ici au 15 janvier 2018. Il a également présenté les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Initiative des conseils subventionnaires des sciences (SGCI), mise en œuvre avec l'appui du Royaume-Uni (DFID), du Canada (CRDI) et de l'Afrique du Sud (ministère des Sciences et de la Technologie, et National Research Foundation). Il a indiqué que le SGC est une initiative quinquennale (qui a débuté en août 2016) qui vise à renforcer les capacités des conseils subventionnaires des sciences (SGC) en Afrique subsaharienne afin de soutenir la recherche et les politiques axées sur les données qui contribueront au développement socio-économique. Un total de quinze SGC du Burkina Faso, du Kenya, de l'Ouganda, de la Tanzanie, du Rwanda, de l'Éthiopie, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Botswana, du Malawi, du Mozambique, de la Namibie, du Sénégal, de la Zambie et du Zimbabwe participent à la SGCI.

Les débats ont porté sur la façon dont l'innovation est mesurée, la contribution de la R&D à l'innovation et le processus de validation des données collectées. La réunion a été informée que l'innovation est mesurée conformément aux lignes directrices du Manuel d'Oslo (2005). Les caractéristiques des entreprises (emplacement, âge, taille - exprimée en nombre d'employés ou en chiffre d'affaires par année, activité économique selon la classification sectorielle industrielle, etc.), les types d'innovation (produit, service, organisation et marketing) et le pipeline d'innovation (succès, abandonné et continu) ont été cités comme certaines des variables importantes mesurées pour l'innovation. Il a également été expliqué que l'innovation peut prendre la forme d'un produit, d'un service, d'un modèle commercial ou d'un marketing qui est nouveau sur le marché, nouveau pour l'entreprise ou nouveau pour le monde. La nouveauté d'un produit par rapport à tout environnement (marché ou entreprise) peut déterminer si l'innovation est radicale ou progressive. Étant donné que le système actuel de mesure de l'innovation est axé sur la fabrication et les services, il a été souligné que les décideurs et les acteurs d'un système national d'innovation doivent comprendre le secteur dans lequel l'innovation est mise en œuvre.

**Pour ce faire, les hauts fonctionnaires invitent les ministres à:**

- **APPELER** les États membres qui soutiennent activement le programme ASTII à poursuivre le bon travail qu'ils accomplissent ;

- **INVITER** les États membres à soutenir activement (c'est-à-dire à apporter un soutien financier, humain et social) et à s'approprier l'initiative du Conseil subventionnaire pour la science ;
- **PRENDRE NOTE** des progrès accomplis dans la préparation de l'édition 3 des Perspectives de l'innovation en Afrique et des possibilités de faire progresser l'utilisation des indicateurs de la STI présentés par l'Initiative des conseils subventionnaires pour la science.

**POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR: Mise à jour sur la préparation de la stratégie de recherche pour la santé de l'UA**

**Dr Ereck Chakauya** du NEPAD-SANBio a présenté les progrès réalisés dans l'élaboration de la stratégie de recherche pour la santé et l'innovation. Il a informé les délégués que la Stratégie de recherche pour la santé et l'innovation a été dûment élaborée et qu'elle fait actuellement l'objet d'une série de consultations visant à recueillir les commentaires d'un large éventail d'intervenants. Une troisième et dernière série de consultations d'experts est prévue à Accra (Ghana) du 25 au 26 novembre 2017.

Le débat consécutif à l'exposé était le suivant:

La Stratégie africaine de la santé reconnaît le rôle important de la recherche et de l'innovation dans la production de produits et de technologies médicales pour atteindre les objectifs et les cibles en matière de santé. Elle peut contribuer grandement à réduire le coût de l'équipement médical et de l'entretien, et créer des opportunités pour le tourisme médical en Afrique. La stratégie prend également en considération les questions d'une seule santé pour inclure la santé humaine et animale. La question de l'harmonisation des règlements, bien qu'elle soit un défi, est examinée au fur et à mesure que les travaux progressent. Le partage des connaissances et des expériences ainsi que l'élargissement des résultats de la recherche sont également d'une importance primordiale.

**Pour ce faire, les hauts fonctionnaires invitent les ministres à:**

- **PRENDRE NOTE** de l'état d'avancement du processus consultatif et des jalons restants en vue de la finalisation et de l'intégration de la recherche pour la santé et l'innovation dans la Stratégie africaine de la santé (2016-2030)

**POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR: EXPOSÉS DES PARTENAIRES**

**i) Académie africaine des sciences (AAS)**

**Prof Felix Dapare Dakora**, président de l'Académie africaine des sciences, a présenté le Projet du synchrotron africain. Il a souligné que pour réaliser la STISA 2024 et mettre en œuvre l'Agenda 2063 de l'UA, il faut une infrastructure de recherche de haute qualité,

telle qu'un synchrotron. Il a également mentionné que les avantages économiques d'un synchrotron sont nombreux et incluent le renforcement de la recherche scientifique en Afrique, le suivi des maladies (paludisme, tuberculose, Ebola, VIH/SIDA, etc.) et l'utilisation accrue de nouveaux outils dans les domaines de l'agriculture, de la biologie synthétique énergétique, de l'environnement, de la paléobiologie, des mines, de la fabrication et de la recherche génomique. Il a déclaré que le projet bénéficie du soutien du secteur de l'enseignement supérieur africain, des institutions de recherche en Afrique et du partenaire de l'Académie, la Royal Society (Royaume-Uni). Il a enfin indiqué que l'Afrique est le seul continent habitable sur une terre sans synchrotron.

Le débat consécutif à l'exposé était le suivant:

La proposition d'un synchrotron pour l'Afrique est une évolution encourageante et l'Afrique du Sud a souligné l'importance stratégique pour l'Afrique d'investir dans des infrastructures de recherche continentales à grande échelle, telles que l'Africa Data Intensive Research Cloud, afin d'accélérer le développement de la capacité scientifique du continent.

**Pour ce faire, les hauts fonctionnaires invitent les ministres à:**

- **FÉLICITER** l'AAS pour le soutien qu'elle apporte à la Commission ;
- **APPELER** les États membres à soutenir l'initiative panafricaine sur le synchrotron.

**ii) Le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA)**

La représentante du FARA, Dr Irene Annor-Frempong a présenté l'état d'avancement des travaux du FARA et de ses partenaires sur la mise en œuvre de la Priorité 1 de la STISA: mettre un terme à la faim et parvenir à la sécurité alimentaire en Afrique. Les interventions du FARA sont axées sur la mise en œuvre du cadre de la Priorité 1, à savoir le Programme scientifique pour l'agriculture en Afrique. Elle a indiqué que des consultations sur le Programme pour la science et l'agriculture avaient eu lieu dans 41 États membres et que la mise en œuvre avait été lancée dans cinq pays de niveau 1 (Égypte, Ghana, Malawi, Rwanda et Sénégal).

**Pour ce faire, les hauts fonctionnaires invitent les ministres à:**

- **SALUER** l'engagement pris par les pays du niveau 1 d'initier la mise en œuvre du Programme scientifique pour l'agriculture en Afrique (S3A) en tant que principal moyen d'utiliser la STI pour dynamiser leurs efforts en vue de mettre un terme à la faim d'ici à 2030 ;
- **NOTER** que les interventions actuelles sont en deçà du seuil requis en vue de mettre les États membres sur la bonne voie pour mettre un terme à la faim d'ici à 2030 ;

- **INVITER** les États membres et les CER à mettre en œuvre le Programme scientifique pour l'agriculture en Afrique, et plus particulièrement à:
    - a. renforcer la coordination de la planification et de la mise en œuvre des politiques et programmes de STI agricoles aux niveaux national et régional. Pour ce faire, il faudra établir des bases de connaissances pertinentes ;
    - b. accroître l'ampleur et la qualité des investissements nationaux en vue d'intégrer le programme scientifique de l'agriculture dans les plans et programmes nationaux ;
    - c. développer les capacités essentielles (humaines, infrastructurelles et systémiques) pour les biosciences et la biotechnologie en particulier ;
    - d. définir des indicateurs et des cibles de performance en matière de STI dans le domaine de l'agriculture et mettre en place un mécanisme pour suivre et rendre compte des progrès accomplis dans la réalisation de ces objectifs.
- iii) **Forum des universités régionales pour le renforcement des capacités en agriculture (RUFORUM)**

**Dr Moses Osiru**, Secrétaire exécutif adjoint du Forum des universités régionales pour le renforcement des capacités en agriculture (RUFORUM) a présenté des programmes au sein du RUFORUM qui contribuent à la mise en œuvre de la STISA. Il a indiqué que le RUFORUM a mis en œuvre la STISA 2024 depuis 2014, date à laquelle le protocole d'accord a été signé avec la CUA, et les principales réalisations de cette année ont été les suivantes:

1. La modernisation des programmes d'études pour appuyer l'amélioration de l'engagement de la communauté universitaire, de l'entrepreneuriat, du leadership et de la gestion. En outre, 80 étudiants en PhD et 283 en Master ont été inscrits, ce qui porte à 2152 le nombre total d'étudiants de troisième cycle appuyés par le RUFORUM (1716 en Master 436 en PhD) sur une période de 10 ans.
2. Le RUFORUM a mis en œuvre 122 projets de recherche dirigés par des universités (évalués ensemble à plus de 7 millions de dollars américains) dans ses universités membres pour appuyer la réorientation de la recherche universitaire vers les petits exploitants agricoles et préparer les diplômés pratiquement à l'emploi futur. Trois projets du programme de recherche-action communautaire (CARP) (d'une valeur de plus d'un million de dollars EU) pour renforcer les chaînes de valeur du porc, de la pomme de terre et du manioc respectivement en Ouganda et au Kenya. Ces nouveaux projets

incluront une collaboration avec les institutions d'ETP. Les trois projets devraient atteindre au total plus de 15 000 ménages agricoles.

3. Le RUFORUM, en collaboration avec la Banque mondiale, conçoit le « Renforcement de l'enseignement supérieur agricole en Afrique (SHA EA) ». L'initiative proposée sera axée sur la transformation agricole menée par les universités en Afrique. Un investissement de 250 millions de dollars EU est proposé par le truchement du financement de l'IDA.
4. Le RUFORUM a entamé des discussions avec le secteur privé à différents niveaux et les chefs d'État<sup>1</sup> pour développer des modèles d'engagement universitaire avec le secteur privé afin de stimuler l'innovation agricole pour la transformation en Afrique.
5. Le RUFORUM a soutenu la mobilisation de ressources pour les universités par l'entremise d'ateliers de rédaction de propositions, d'un soutien technique et d'un mentorat pour soutenir l'enseignement agricole supérieur. Plus de 6,5 millions d'euros ont été mobilisés pour soutenir l'HAE.
6. L'amélioration de l'accès à l'information sur le développement rural durable par la publication de deux volumes ([Volume 1 Numéro 3](#) & [Volume 2 Numéros 1 & 2](#)) de la revue African Journal of Rural Development (<http://www.afjrd.org/jos/index.php/afjrd>). Le RUFORUM a produit et distribué 20 numéros de « RUFORUM Weekly » et a initié le « RUFORUM Quarterly ».
7. Le RUFORUM a initié un « processus de vision » afin de réfléchir à la manière dont le RUFORUM peut jouer un « rôle de catalyseur » dans la conduite de la transformation agricole en Afrique d'ici à 2030 pour soutenir l'Agenda 2063 - l'Afrique que nous voulons.

Le débat consécutif à l'exposé était le suivant :

Les activités de RUFORUM se répartissent sur quelques pays seulement alors que certains pays sont exclus. En réponse, il a été indiqué que le RUFORUM a commencé avec 10 membres et est passé à 26.

**Pour ce faire, les hauts fonctionnaires invitent les ministres à:**

- **RECONNAÎTRE** et affirmer leur soutien à l'initiative de la Banque mondiale avec le RUFORUM et les projets pilotes menés dans six pays pour renforcer l'enseignement agricole supérieur en Afrique dans le cadre de l'Agenda 2063.
  - **EXHORTER** la CUA, par l'intermédiaire de l'Université panafricaine, à accueillir conjointement la sixième Conférence biennale à Nairobi, en 2018.
-

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

---

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

---

2018-01-26

# Report of the Second Ordinary Session of the Specialized Technical Committee on Education Science and Technology, 21 – 23 October 2017, Cairo, Egypt

African Union

DCMP

---

<https://archives.au.int/handle/123456789/8927>

*Downloaded from African Union Common Repository*